

Créations et créateurs d'entreprises

Enquête SINE, profil du créateur 2002

Pôle national "Démographie des entreprises et des établissements", Direction Régionale Insee Lorraine

Sources et méthodes

Le dispositif SINE, un outil de connaissances des nouvelles entreprises et de leurs créateurs.....	3
Descriptif du dispositif SINE.....	3
Calendrier du dispositif SINE.....	5
Concept et typologie de la création d'entreprise.....	6
Champ des enquêtes SINE.....	7
Échantillon des cohortes 1994, 1998 et 2002.....	8
Les nomenclatures d'activité.....	9
Deux questionnaires pour trois interrogations.....	10
Les champs d'études et de diffusion des résultats.....	11
Principe de construction des tableaux et conseils d'utilisation.....	12

Les données essentielles

Synthèse des résultats.....	13
Quelques données de cadrage.....	14
Fiches thématiques.....	17

Le cédérom

Présentation du cédérom.....	35
Liste des tableaux du cédérom.....	36

**Directeur
de la publication**
Jean-Michel Charpin

**Institut national
de la statistique
et des études
économiques**

Direction générale
18 boulevard
Adolphe Pinard
75675 Paris cedex 14
Téléphone :
01 41 17 50 50
Fax : 01 41 17 66 66
www.insee.fr

Impression
Jouve

Sources et méthodes

Le dispositif SINE, un outil de connaissance des nouvelles entreprises et de leurs créateurs

Le monde des entreprises est en perpétuel renouvellement. Des entreprises nouvelles voient le jour tandis que d'autres disparaissent ou sont reprises. Le répertoire SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des **ENT**reprises et des **E**tablissements), géré par l'Insee, permet de dénombrer de façon exhaustive les nouvelles entreprises. Il fournit les informations essentielles concernant leur identification, localisation, activité économique ou taille. Mais peu d'informations sont disponibles sur le créateur lui-même, son environnement, le montage du projet ou bien encore les difficultés rencontrées au cours des premières années d'existence.

C'est pour engranger ces informations et ainsi mieux appréhender l'impact de la création d'entreprises que l'Insee a créé un "Système d'Information sur les **N**ouvelles **E**ntreprises", dénommé SINE. Ce dispositif vise à étudier de façon permanente et régulière la naissance et la vie des jeunes entreprises autour de thèmes centraux tels que :

- Le profil du créateur et de son entreprise ;
- Les conditions de la création ou de la reprise ;
- Les difficultés rencontrées ;
- L'impact de la création sur l'économie, en particulier l'emploi ;
- Le développement au cours des premières années d'existence.

Le dispositif a débuté en 1994, avec l'interrogation des entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994. Ces entreprises ont été suivies pendant cinq ans par le biais de trois enquêtes. La première enquête est intervenue en septembre 1994, la seconde en septembre 1997, et la troisième en septembre 1999.

Le suivi d'une seconde génération d'entrepreneurs a été lancé en 1998. Il concerne les créations et reprises des deux semestres de l'année 1998. Ces entreprises ont été suivies pendant cinq ans par le biais de trois enquêtes. Les entreprises du premier semestre 1998 ont été enquêtées pour la première fois en septembre 1998, et celles du second semestre en mars 1999.

Les entreprises créées au premier semestre 1998 ont été interrogées à nouveau en septembre 2001 et en septembre 2003, celles créées au second semestre ont été ré-interrogées en mars 2002 et en septembre 2003 (les deux semestres de l'année 1998 ont été interrogés en septembre 2003).

Le suivi d'une troisième génération d'entrepreneurs a été lancé en 2002. Il concerne les créations, reprises ou réactivations du premier semestre 2002. Ces entreprises ont été interrogées pour la première fois en septembre 2002.

Descriptif du dispositif SINE

Suivre une cohorte d'entreprises sur cinq ans

Le dispositif SINE est un système permanent d'observation des jeunes entreprises. Il a pour

objectif de suivre une génération d'entreprises pendant cinq ans. Une génération correspond aux entreprises nées la même année. L'ossature

de ce système repose sur trois enquêtes directes par voie postale :

- La première enquête intervient dès les premiers mois de la création de l'entreprise.
- La seconde interrogation est réalisée la troisième année d'existence de l'entreprise.
- La troisième enquête est adressée cinq ans après la naissance.

De façon à pouvoir toucher les nouveaux entrepreneurs le plus tôt possible après le montage du projet, chaque génération d'entreprises, c'est à dire les entreprises créées ou reprises la même année, est représentée par les seules créations ou reprises du premier semestre de l'année. C'est ainsi que pour la génération 1994, seuls les créateurs et repreneurs du premier semestre ont été enquêtés. Ces entreprises ont reçu le premier questionnaire en septembre 1994, soit entre trois et neuf mois après l'apparition de la nouvelle entreprise. La deuxième interrogation s'est déroulée en septembre 1997, et la troisième en septembre 1999.

La génération 1998 a un statut particulier. Les deux semestres de l'année ont été enquêtés, l'objectif étant de s'assurer de l'absence de biais en représentant une génération par un seul semestre. En conséquence, les entreprises du premier semestre 1998 ont reçu leur premier questionnaire en septembre 1998, et la deuxième interrogation a été lancée en octobre 2001. Les entreprises du second semestre 1998

ont été enquêtées en mars 1999, et l'ont été à nouveau en mars 2001.

La troisième interrogation s'est déroulée pour ces deux semestres en septembre 2003.

Le dispositif SINE 2002 succède aux dispositifs SINE mis en place en 1994 et 1998. Il vise à aussi à analyser les conditions de développement et les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence. Il se décompose en trois étapes reposant sur trois interrogations successives : 2002, puis en 2005 et en 2007 pour les unités survivantes. L'enquête SINE 2002.1 représente la première interrogation d'une cohorte d'entreprises créées, reprises ou réactivées au premier semestre 2002.

Une enquête par échantillon

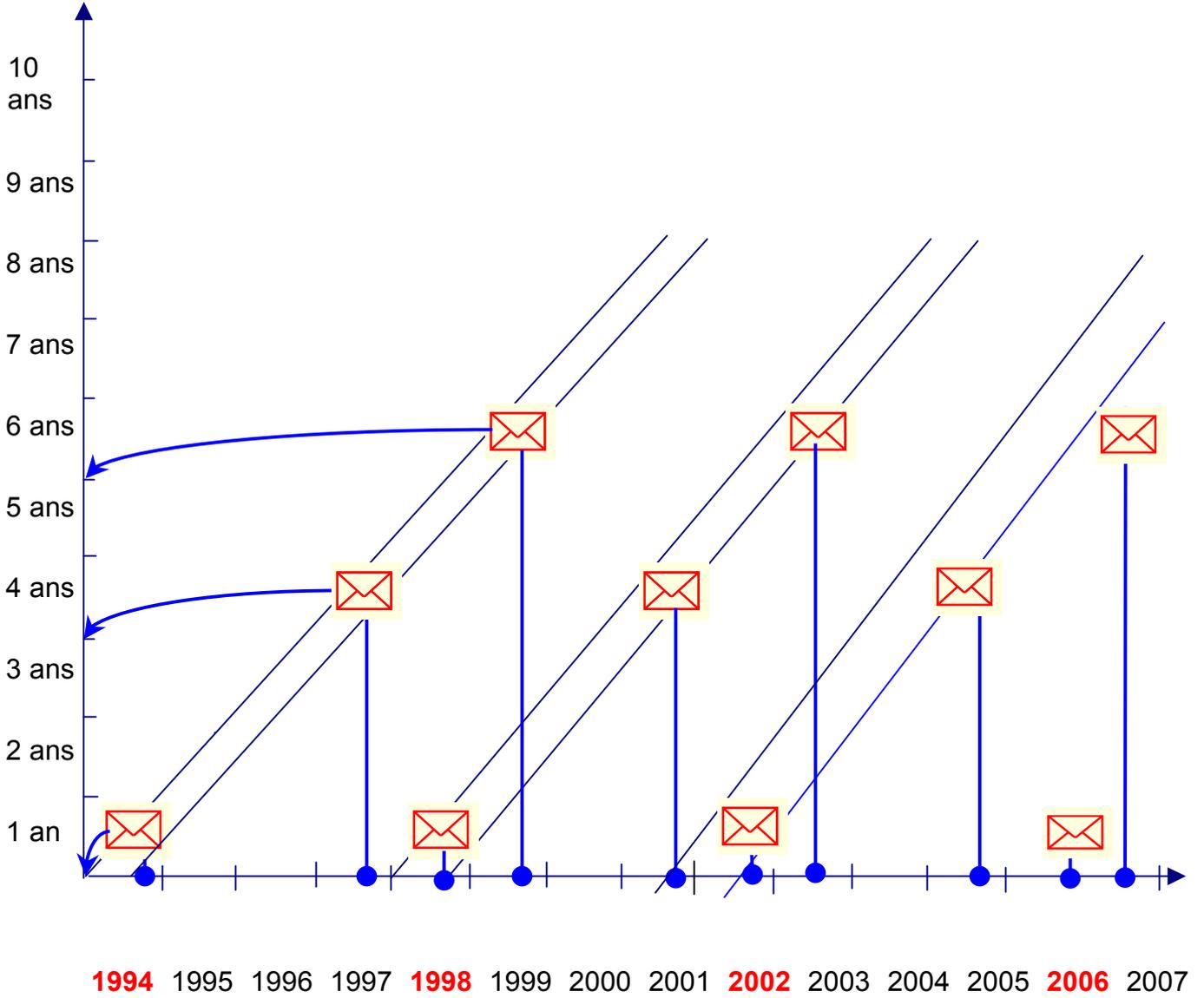
Toutes les nouvelles entreprises ne sont pas enquêtées. Seul un échantillon d'entre elles est interrogé, représentant, pour les cohortes 1994 et 1998, environ 30 % du total. Pour 2002, il représente environ 47 % du total des créations du premier semestre (y compris les extensions régionales).

Ces échantillons sont tirés à partir du répertoire SIRENE.

Suivre une génération sur quatre

Comme le présente le schéma ci-après, le dispositif SINE prévoit d'enquêter une génération d'entreprises créées sur quatre : 1994, 1998, 2002. Les enquêtes par voie postale sont représentées sur le schéma par des enveloppes.

CALENDRIER DU DISPOSITIF SINE



Concept et typologie de la création d'entreprise

Le concept de création d'entreprise englobe toutes les unités juridiques qui démarrent une activité économique.

Concrètement, toute entreprise, personne physique (entrepreneur individuel) ou morale (société), est inscrite au répertoire SIRENE lors de sa première déclaration et reçoit alors un numéro d'identification unique à neuf chiffres, le numéro SIREN.

Elle sera comptabilisée dans la statistique de création d'entreprises à partir de sa date de début d'activité économique.

La typologie actuellement en cours distingue trois événements de nature sensiblement différente : les créations *ex nihilo*, les créations par « reprise » et les créations par « réactivation ».

Les créations *ex nihilo*

L'entreprise est classée en création *ex nihilo* ou création "pure" si elle correspond à la création de nouveaux moyens de production.

C'est par exemple le cas de l'ouverture d'un nouveau commerce ou d'une nouvelle entreprise de productions de biens jusqu'alors inexistantes.

Les créations par « reprise »

La création est dite par reprise lorsque la nouvelle entreprise reprend tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise.

C'est par exemple le cas d'un rachat de fonds de commerce ou bien de reprise d'une unité de production déjà existante. Il faut savoir cependant que les rachats de parts sociales ne donnent pas lieu à la comptabilisation de création par reprise si l'entreprise ne change pas de personnalité juridique.

Les créations par « réactivation »

Un entrepreneur individuel peut cesser momentanément son activité et la reprendre ultérieurement. Il reprend alors le numéro d'identification qui lui avait été initialement attribué. C'est cette reprise d'activité d'un entrepreneur individuel après une mise en sommeil temporaire qui est comptabilisée en création par réactivation. Seules seront prises en compte les unités réactivées plus de deux années après avoir cessé.

Quelques ordres de grandeur

Le tableau ci-après donne une idée de l'importance de chacune de ces catégories de créations au niveau France entière pour les générations des années 1994, 1998 et 2002.

Créations d'entreprises selon le type de création

France entière

Type de créations	1994	%	1998	%	2002	%
Pures	182 536	62,4	164 473	62,1	176 337	65,7
Reprises	49 629	16,9	44 362	16,8	40 084	15,0
Réactivations	60 682	20,7	55 766	21,1	52 038	19,3
Total annuel	292 847	100,0	266 447	100,0	268 459	100,0

Source : Insee-Répertoire SIRENE

Champ des enquêtes SINE

La couverture économique du dispositif SINE correspond au champ dit "I.C.S.". La notion de "création d'entreprises" est quant à elle plus restrictive que celle habituellement retenue dans les statistiques courantes diffusées par l'Insee.

Le champ ICS

Le champ ICS est le champ économique utilisé pour la statistique courante de création d'entreprises. Ce champ couvre les *activités économiques marchandes* des secteurs de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services, à l'exclusion des activités financières. L'agriculture est également exclue. Le dispositif SINE reprend ce même champ économique.

Sont exclus de l'enquête SINE 2002 :

- les réactivations intervenues moins de deux ans après la cessation de l'entreprise ;
- les activations économiques dont la date de création de l'unité légale se situe avant le premier janvier 2002 ;
- les entreprises saisonnières, ou ayant une activité occasionnelle ;
- les entreprises dont le siège se trouve à l'étranger ;
- les entreprises ayant une activité d'administration d'entreprise (NAF : 741J) ;
- les groupements de droit privé non dotés de la personnalité morale : indivisions (CJ 21), sociétés créées de fait (CJ 22), sociétés en participation (CJ 23), autres (CJ 29) ;
- les personnes morales de droit étranger (CJ 31 et 32) ;
- les CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole en commun : CJ 6316) ;
- les groupements d'intérêts économiques (CJ 62) ;
- les sociétés civiles immobilières (CJ 6540 et 6541) ;

- les loueurs de fonds (singularité 10) ;
- les unités "sans domicile fixe" (singularité 52) ;
- les collaborateurs, vacataires, stagiaires (singularité 60).

Remarque : le champ de l'enquête SINE 2002 est plus complet que celui retenu pour les générations 1994 et 1998. Il intègre :

- Les « activations économiques » dont la date de création de l'unité légale est postérieure au 1^{er} janvier 2002.
- Les réactivations d'entreprises intervenues plus de 2 ans après la cessation de l'entreprise.

La notion de « création d'entreprise » dans le dispositif SINE

La notion de « création d'entreprise » dans les enquêtes SINE est plus restrictive que celle en cours dans la statistique courante de créations d'entreprises. Deux types de créations sont en effet exclus dans SINE :

- La première exclusion concerne *les créations par réactivation* intervenues moins de deux ans après la cessation de l'entreprise. Les réactivations regroupent les entreprises qui avaient cessé leur activité temporairement et qui la reprennent. Elles représentent environ 20 % du total des créations annuelles en 1994, 1998 et 2002.
- La seconde exclusion concerne les créations dites par « *activation économique* ». Ce sont des créations, pures ou par reprise, dont l'entité juridique existait déjà avant le démarrage d'une activité économique réelle. Ces unités représentent environ 8 % du total des créations annuelles.

Quelques autres catégories de créations sont également exclues du champ des enquêtes SINE. Il s'agit en particulier des entreprises ayant vécu moins d'un mois

Échantillon des cohortes 1994, 1998 et 2002

Les échantillons des enquêtes SINE sont tirés conformément au champ SINE à partir des créations et reprises d'entreprises enregistrées dans le répertoire SIRENE.

Cohorte 1994

Environ 30 000 entreprises ont été interrogées. L'échantillon est l'image des 86 000 entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994 appartenant au champ du dispositif. Le plan de sondage de l'enquête a été construit de façon à assurer une représentation régionale des créations. Les deux autres critères de « stratification » de l'échantillon sont l'origine de la création (pure ou reprise) ainsi que les secteurs d'activité regroupés en huit postes (cf. la nomenclature ACTEN10 dans le chapitre ci-après sur les nomenclatures d'activité).

Au total, le plan de sondage comprend 416 strates croisant :

- Les 26 échelons géographiques : les 22 régions et les 4 DOM ;
- Les deux types de créations : pure et par reprise ;
- Les huit regroupements d'activité.

Le taux de sondage global est d'environ 30 %. Mais de façon à optimiser l'échantillonnage, chaque strate s'est vue affecter un poids différent en fonction de la dispersion de la variable d'intérêt, ici le taux de survie à cinq ans. Schématiquement, plus les entreprises au sein d'une même strate ont un taux de survie estimé voisin, plus l'échantillon sera petit, car un faible nombre d'entreprises sera suffisant pour représenter l'ensemble de la population. Inversement, si la population au sein d'une strate est fortement hétérogène, l'échantillon sera nécessairement plus important pour être représentatif. Le poids affecté à chacune des entreprises de l'échantillon, ou *pondération*, correspond au nombre d'entreprises que va représenter chaque entreprise de l'échantillon dans les résultats de l'enquête. Le poids affecté aux entreprises d'une strate est égal à l'inverse du taux de sondage de cette strate. Par exemple, si le taux de sondage de la strate est de 25 %, le poids affecté aux entreprises de cette strate dans l'échantillon sera de $100/25 = 4$. Chaque

entreprise de la strate représentera donc quatre entreprises.

Cohorte 1998

Le plan de sondage de la cohorte 1998 a été construit selon les mêmes principes. Deux différences notables existent toutefois avec la cohorte 1994 :

- Les deux semestres de l'année ont été enquêtés et non le seul premier semestre.
- La nomenclature d'activité est différente, elle s'intègre dans la nouvelle nomenclature de synthèse NES16. Elle comporte neuf postes contre huit pour SINE94 (cf. chapitre ci-après).

L'échantillon initial comprend environ 29 000 entreprises pour le premier semestre 1998 et environ 23 000 pour le second semestre.

Le taux de sondage global est également d'environ un tiers. La population est divisée en 468 strates élémentaires, soit 52 strates de plus qu'en 1994, en raison du changement de la nomenclature d'activité économique qui passe de huit à neuf postes.

Cohorte 2002

La base de sondage comprend 100 371 entreprises dont le siège se situe en France métropolitaine ou dans les DOM.

L'échantillon total de cette enquête comprend près de 48 000 entreprises créées au premier semestre (soit un taux de sondage global de 47 %). Il a été stratifié selon trois critères : la région d'implantation du siège de l'entreprise (pour l'Île de France, le département 75 a été traité séparément), l'activité (en NES36 ou en NES16) et l'origine de la création. Certaines activités ont été scindées en 2 :

EJ est scindée en J3 : commerce de détail et EJ autres types de commerce ; **EN** est scindée en N12 : Postes et Télécommunications, conseils et assistance et N34 : Services opérationnels, Recherche et développement et **EP** en P1 : Hôtels cafés restaurants et EP : autres services aux particuliers.

La population totale est divisée en 477 strates élémentaires.

Les nomenclatures d'activité

Les enquêtes SINE 1994, SINE 1998 et SINE 2002 utilisent des nomenclatures d'activité différentes, compte tenu des évolutions intervenues dans ce domaine entre les trois enquêtes.

Pour la génération d'entreprises de l'année 1994, la nomenclature utilisée, "ACTEN10", est une nomenclature regroupant les secteurs d'activité en dix postes, dont huit seulement font partie du champ ICS retenu pour le dispositif SINE. Cette nomenclature avait été construite pour les

besoins de la statistique de création d'entreprises, dans l'attente des nomenclatures de synthèse officielles dérivées de la NAF, Nomenclature d'Activité Française.

Pour les générations 1998 et 2002, c'est la nomenclature de synthèse officielle, la "NES16", qui a été retenue et adaptée au champ des enquêtes SINE.

Ces deux nomenclatures sont présentées dans le tableau ci-après.

ACTEN 10 Sur le champ SINE	SECTEURS AGREGES	NES16 regroupée et adaptée au champ SINE	SECTEURS AGREGES
2	Industries agroalimentaires	EB	Industries agroalimentaires
3	Industries (hors I.A.A)	EC, ED, EE, EF, EG	Industries (hors I.A.A)
4	Construction	EH	Construction
5	Commerce et Réparation	EJ	Commerce et Réparation
6	Transports	EK	Transports
8	Hôtels-Cafés-Restaurants	EM	Activités Immobilières
9	Immobilier, location et services aux entreprises	EN	Services aux entreprises
0	Autres services (*)	EP	Services aux particuliers
		EQ	Education, santé, action sociale

☞ La nomenclature agrégée ACTEN10 présente un découpage qui diffère sur certains points avec la nomenclature de synthèse officielle NES16 :

- Les activités immobilières sont regroupées à part dans la NES16 sous le code EM. Dans ACTEN10, elles sont incluses dans le poste "9" avec les services aux entreprises.
- Les Hôtels, cafés et restaurants sont intégrés dans le code EP "Services aux particuliers" de la NES16. Dans ACTEN10, ils constituent un poste à part, le code "8".
- A l'inverse, les secteurs de l'éducation, santé, action sociale et administration, respectivement codes EQ et ER de la NES16, sont regroupés avec les "Autres services" dans le code 0 de ACTEN10.

Deux questionnaires pour trois interrogations

Chaque cohorte d'entreprises fait l'objet de trois enquêtes. Deux types de questionnaires sont utilisés :

- Un questionnaire pour la première interrogation dès la création.
- Un second questionnaire pour la deuxième et la troisième interrogation après trois et cinq ans d'activité.

Le questionnaire de démarrage

L'entreprise est interrogée une première fois dans les mois qui suivent sa création :

- Les entreprises du premier semestre 1994 ont été enquêtées en septembre 1994.
- Celles du premier semestre 1998 l'ont été en septembre 1998, et celles du second semestre 1998 en mars 1999.
- Celles du premier semestre 2002 l'ont été en septembre 2002.

L'objectif est de collecter les principales informations concernant le créateur et les caractéristiques de son entreprise au démarrage.

Les grands thèmes développés dans ce premier questionnaire correspondent donc à cet objectif. Ils concernent :

- Le profil du « porteur de projet » : sexe et âge, diplôme, qualification, expérience et situation antérieure...
- La préparation et les conditions de réalisation du projet : conseils et assistance, aides, entourage, moyens financiers consacrés, motivation....
- Le profil de l'entreprise à ses débuts : activité, clientèle, liens avec d'autres entreprises, effectif salarié et non salarié....
- Les perspectives d'avenir.

Les questionnaires d'évolution

Les deuxième et troisième interrogations interviennent respectivement trois ans et cinq ans après la création :

- La génération 1994 a été interrogée en septembre 1997 puis en septembre 1999.
- Les nouvelles entreprises du premier semestre 1998 ont été interrogées en septembre 2001 et en septembre 2003. Le second semestre a été interrogé en mars 2002, puis en septembre 2003 où l'interrogation a porté sur l'année entière.
- Le questionnaire d'évolution, identique pour les deuxième et troisième interrogations de la génération 1994 a été légèrement modifié pour la troisième interrogation 1998.

Le premier objectif est de suivre les évolutions de l'entreprise pendant cinq ans. Il s'agit aussi bien d'appréhender les difficultés et problèmes auxquels sont confrontés les dirigeants, que de cerner le développement de l'entreprise en termes de clientèle, produits ou services, investissements.

Un deuxième objectif est de mesurer la mortalité des jeunes entreprises et, si possible, d'essayer d'en comprendre les raisons.

Tous ces thèmes sont repris dans l'architecture du questionnaire :

- Débouchés, évolution de la clientèle et des produits ou services.
- Relations avec d'autres entreprises : sous-traitance, liens de coopérations, recours à des services extérieurs payants (plus de précisions demandées lors de la troisième interrogation).
- Evolution du chiffre d'affaires et de l'emploi.
- Investissements, sources de financement (montant des investissements demandé lors de la troisième interrogation).
- Conseils et formations.
- Problèmes rencontrés (problème principal lors de la troisième interrogation).
- Opinions des chefs d'entreprises sur l'avenir (définition du chef d'entreprise demandé lors de la troisième interrogation).

Les champs d'études et de diffusion des résultats

Les données présentes dans cet *Insee Résultats* concernent des populations d'entreprises qui peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction de deux critères : le thème étudié et la pérennité de l'entreprise.

En conséquence, il est normal de trouver des totaux différents d'un tableau à l'autre en fonction du thème traité et de la population d'entreprises étudiée.

Les trois champs d'études et de diffusion des données

Trois champs d'études et de diffusion ont été déterminés pour exploiter et présenter les résultats des enquêtes SINE. Ces trois champs correspondent aux trois grands thèmes développés :

- Le profil du créateur ;
- Le profil et le développement de l'entreprise ;
- La durée de vie des entreprises.

Les entreprises retenues dans ces trois champs

Pour ces trois champs, ont été exclues les créations par reprise qui sont en fait de simples transformations juridiques. C'est le cas par exemple d'un entrepreneur individuel qui transforme son entreprise en EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée). Dans ce cas, la personnalité juridique change, mais le chef d'entreprise et les moyens de production restent identiques. Ce n'est pas à proprement parler une nouvelle entreprise. En dehors de cette exclusion commune, la sélection des entreprises est présentée ci-après.

Thème de la durée de vie des entreprises : pour mesurer les taux de survie ou les quotients de mortalité des entreprises, toutes les entreprises du champ des enquêtes SINE ont été retenues.

Thème du profil et du développement de l'entreprise : toutes les données et tous les tableaux relatifs à ce thème ne prennent pas en compte les entreprises cessées avant le lancement de la première enquête, c'est à dire avant septembre 1994 pour SINE 94, septembre

1998 pour SINE 98 premier semestre, mars 1999 pour SINE 98 deuxième semestre et septembre 2002 pour SINE 2002.

Thème du profil du créateur : pour ce thème, en 1994 et 1998, on part du champ « profil de l'entreprise » duquel sont exclues les filiales d'entreprises et les quelques créations réalisées « en équipe » pour lesquelles le porteur de projet n'est pas clairement identifié. Pour 2002, on utilise le champ profil du créateur et de l'entreprise au démarrage.

La pérennité de l'entreprise

A l'intérieur de chaque champ d'études, les données des tableaux peuvent intégrer deux types de populations : les entreprises actives à une date donnée ou les seules entreprises pérennes.

Par exemple, pour la génération 1994, l'emploi peut être abordé de deux façons :

- Il est possible de mesurer l'emploi à chaque enquête, septembre 1994, 1997 et 1999 en *prenant en compte les entreprises actives à chacune de ces dates*. Ainsi, une entreprise active en septembre 1997 mais morte en septembre 1999 aura son effectif comptabilisé dans l'emploi en septembre 1997, mais pas en septembre 1999 puisque morte. Dans ce cas, on s'intéresse aux volumes d'emplois dans les entreprises de la génération 1994 à chacune des dates d'enquêtes.
- On peut ne s'intéresser qu'aux *seules entreprises pérennes*, c'est à dire encore actives en septembre 1999 après cinq ans environ d'existence. Dans ce cas, l'intérêt est porté sur l'évolution de l'emploi au sein de cette population entre septembre des années 1994, 1997 et 1999.

Le tableau ci-après donne pour les trois cohortes, 1994, 1998 et 2002, le nombre d'entreprises correspondant aux thèmes étudiés et à la pérennité des entreprises.

Champ d'études et de diffusion	SINE 1994			SINE 1998		
	France Métropolitaine	DOM	Ensemble	France Métropolitaine	DOM	Ensemble
Durée de vie des entreprises	80 404	2 965	83 369	142 861	6 075	148 936
Profil des entreprises	73 434	2 510	75 944	132 625	5 394	138 019
Profil des créateurs	66 873	2 366	69 239	123 027	5 161	128 188

SINE 2002 - Première interrogation -			
Champ d'études et de diffusion	France Métropolitaine	DOM	Ensemble
Durée de vie des entreprises	//	//	//
Profil des créateurs et des entreprises	84 182	4 002	88 184

Principe de constitution des tableaux et conseils d'utilisation

Les contraintes du secret statistique

La diffusion des résultats des enquêtes du dispositif SINE obéit aux règles du secret statistique de façon à garantir la confidentialité des données.

Ce respect de la confidentialité limite la diffusion des données. En particulier, les tableaux croisant plusieurs variables (plusieurs informations) ne sont diffusables que si le secret statistique est respecté. Pour les générations 1994 et 1998, le croisement de certains critères relatifs au profil de l'entrepreneur ou de son entreprise n'a pu être réalisé pour cette raison. D'autres le sont mais seulement avec des données agrégées au niveau des DOM. Quelques rares tableaux excluent les données de la Corse, l'échantillon n'autorisant pas, dans certains cas, leur diffusion.

Pour la génération 2002, il n'y a pas de regroupement des DOM, toutes les régions figurent avec les cases en secret statistique.

Une sélection et une combinaison des informations les plus pertinentes

Les enquêtes SINE fournissent de nombreuses informations. La diffusion de chacune d'entre elles isolément n'est pas sans intérêt. Mais il est plus judicieux, lorsque c'est possible, de les combiner entre elles afin d'avoir une vision plus riche de la réalité.

Raisonner en pourcentage plus qu'en nombre

Les tableaux sur le profil 2002 sont exprimés en pourcentage. Toutefois, les données issues des enquêtes de 1994 et 1998 ont été laissées en nombre d'entreprises. Le calcul des pourcentages en ligne ou colonne est très facile avec *Beyond*.

Lorsque l'information s'y prête, les données sont directement données en pourcentage. La diffusion sous cette forme permet en effet de limiter les contraintes du secret statistique.

Les données essentielles

Synthèse des résultats

Le dispositif d'enquêtes SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises), mis en place par l'Insee en 1994, introduit deux innovations dans le dispositif statistique sur les entreprises. Pour la première fois, un panel de nouvelles entreprises a été suivi dès la naissance pendant cinq ans. Pour la première fois également, il est possible de comparer plusieurs générations de nouvelles entreprises puisque l'interrogation porte également sur des générations d'entreprises créées ou reprises en 1998 et en 2002.

Selon l'enquête SINE de 2002, la part des femmes parmi les créateurs est de 29 % ; elle était légèrement supérieure en 1998. L'âge moyen du créateur d'entreprise est de 39 ans. Il était de 37 ans quatre ans plus tôt. Comme en 1998, un créateur sur trois était au chômage quand il a créé son entreprise, ce qui représente 60 000 chômeurs devenus chefs d'entreprise. Dans un cas sur deux, le chômeur créateur d'entreprise était au chômage depuis un an ou plus. Par ailleurs, 14 % des créateurs n'exerçaient pas d'activité professionnelle (étudiant, personne au foyer, retraité...). Ce taux est de 23 % chez les femmes créatrices. Un chômeur créateur sur deux a bénéficié de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRES), et 10 % d'entre eux ont bénéficié de l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN). Les chômeurs bénéficient également plus souvent que les autres créateurs des diverses aides. Au total, compte tenu de ces différentes formes d'aide, 59 % des chômeurs créateurs ont bénéficié d'au moins une aide ou une exonération, contre 13 % des autres créateurs.

Une forte volonté d'indépendance

Sept créateurs sur dix voulaient être indépendants, ce qui les a incités à créer leur entreprise. Ce taux est plus élevé chez les moins de 40 ans (77 %), tandis qu'il n'est que de 50 % parmi les créateurs de 50 ans ou plus. L'autre principale raison pour créer son entreprise est le goût d'entreprendre (56 %). Par ailleurs, un créateur sur trois déclare avoir profité d'une opportunité de création. De plus, 65 % des

créateurs ont dans leur entourage proche (familial ou non) des chefs d'entreprise ou des personnes à leur compte. Il n'y a toutefois que 16 % des créateurs qui déclarent avoir été poussés à créer par l'exemple d'entrepreneurs ayant réussi dans leur entourage. Enfin, 55 % des créateurs veulent essentiellement assurer leur propre emploi, tandis que 45 % espèrent développer fortement leur entreprise en termes d'emploi et d'investissement.

Des moyens financiers souvent faibles

La situation financière des créateurs est parfois très difficile. Avant de créer leur entreprise, 4 % des créateurs étaient allocataires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et 7 % du RMI (Revenu Minimum d'Insertion). Les moyens financiers utilisés pour démarrer l'activité sont souvent très faibles : 36 % des créateurs ont dépensé moins de 4 000 euros pour l'achat de matériel, la constitution du stock, l'installation dans les locaux, 45 % des créateurs déclarent n'avoir eu recours qu'à des ressources personnelles, familiales ou apportées par des associés. Six mois après la création de leur entreprise, seuls 13 % des créateurs sont salariés de l'entreprise qu'ils ont créée et trois entreprises sur quatre n'ont aucun salarié.

Des entreprises très dépendantes

Les jeunes entreprises sont souvent dépendantes d'un faible nombre de clients. Six mois après leur création, 13 % des nouvelles entreprises n'ont qu'un ou deux clients. Près d'un tiers des entreprises (31 %) exécute des travaux de sous-traitance. Cette situation est particulièrement fréquente dans la construction (56 %) et le transport (49 %). Une fois sur deux, les travaux de sous-traitance constituent la principale source de chiffre d'affaires, sinon ce n'est qu'une activité annexe. Les créateurs dirigeant seul leur entreprise six mois après l'avoir créée représentent 73 % des créateurs.

Créer son entreprise est souvent une démarche solitaire

Plus de la moitié des créateurs (54 %) ont mis en place seuls leur projet de création. Les créateurs ayant bénéficié de l'aide d'un

organisme de soutien à la création d'entreprise sont 9%, il s'agit essentiellement des chômeurs créateurs. Un créateur sur trois a été aidé par son conjoint, un autre membre de sa famille ou une autre personne de son entourage personnel. Par ailleurs, la création et le démarrage de l'entreprise ont été facilités une fois sur deux par les relations que le créateur avait avec des clients ou des fournisseurs de l'entreprise qui l'employait précédemment, ou avec cette entreprise elle-même.

Parmi les créateurs, 33 % ont obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat ; 16 % des créateurs

n'ont en revanche aucun diplôme. Un tiers travaille dans la construction, et un autre tiers dans le commerce. Parmi les anciens salariés créant leur entreprise, un sur trois était employé et 23 % étaient ouvriers. Deux tiers des anciens ouvriers (65 %) ont créé leur entreprise dans la construction.

Les cadres supérieurs représentent 20 % des anciens salariés créateurs d'entreprise. Un sur deux a créé une entreprise de services aux entreprises.

Quelques données de cadrage

Créations d'entreprises en 2002 selon l'origine de la création

Régions	Créations pures	Reprises	Réactivations	Ensemble
Ile-de-France	47 327	6 103	7 201	60 631
Champagne-Ardenne	2 273	790	552	3 615
Picardie	2 953	941	872	4 766
Haute-Normandie	2 826	1 009	837	4 672
Centre	4 325	1 494	1 339	7 158
Basse-Normandie	2 588	1 122	1 036	4 746
Bourgogne	2 932	1 113	865	4 910
Nord-Pas-de-Calais	6 359	1 957	1 562	9 878
Lorraine	4 290	1 299	1 111	6 700
Alsace	3 930	930	729	5 589
Franche-Comté	2 073	810	595	3 478
Pays de la Loire	6 789	2 168	2 363	11 320
Bretagne	5 912	2 355	2 429	10 696
Poitou-Charentes	3 144	1 282	1 487	5 913
Aquitaine	8 550	2 182	3 942	14 674
Midi-Pyrénées	7 637	1 877	2 760	12 274
Limousin	1 269	472	450	2 191
Rhône-Alpes	17 764	4 487	5 453	27 704
Auvergne	2 520	970	831	4 321
Languedoc-Roussillon	9 654	2 005	4 827	16 486
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 778	3 756	7 615	32 149
Corse	1 319	366	674	2 359
France Métropolitaine	167 212	39 488	49 530	256 230
Guadeloupe	3 230	109	751	4 090
Martinique	2 063	85	602	2 750
Guyane	714	52	207	973
Réunion	3 118	350	948	4 416
DOM	9 125	596	2 508	12 229
France Entière	176 337	40 084	52 038	268 459

Source : Insee, répertoire Sirène

**Créations et reprises d'entreprises du premier semestre 2002
selon la taille de l'entreprise au démarrage (en %)**

Régions	0 salarié	de 1 à 2 salariés	de 3 à 5 salariés	de 6 à 9 salariés	10 salariés et plus	Total
Ile-de-France	65	23	8	2	2	100
Champagne-Ardenne	65	24	7	2	2	100
Picardie	63	26	8	2	1	100
Haute-Normandie	68	22	6	2	1	100
Centre	63	26	7	3	2	100
Basse-Normandie	66	23	7	3	2	100
Bourgogne	70	20	7	2	0	100
Nord-Pas-de-Calais	59	28	8	2	2	100
Lorraine	59	28	8	2	2	100
Alsace	61	27	8	2	1	100
Franche-Comté	57	31	7	3	1	100
Pays de la Loire	63	26	7	2	2	100
Bretagne	63	26	7	2	1	100
Poitou-Charentes	66	24	7	2	1	100
Aquitaine	67	23	7	2	1	100
Midi-Pyrénées	68	23	6	1	1	100
Limousin	64	26	6	2	1	100
Rhône-Alpes	64	27	6	1	1	100
Auvergne	67	23	6	3	2	100
Languedoc-Roussillon	67	25	6	1	1	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69	24	5	2	1	100
Corse	69	21	8	1	1	100
France Métropolitaine	65	25	7	2	1	100
Guadeloupe	76	17	5	2	0	100
Martinique	82	10	4	2	2	100
Guyane	73	17	7	2	1	100
Réunion	74	17	6	2	0	100
DOM	77	15	5	2	1	100
France ENTIERE	66	24	7	2	1	100

Source : Insee, enquête SINE 2002

**Créateurs et repreneurs d'entreprises de l'année 2002
selon la situation antérieure à la création (en %)**

Régions	En activité	Chômeur de courte durée	Chômeur de longue durée	Inactif	Total
Ile-de-France	58	15	13	14	100
Champagne-Ardenne	54	19	14	12	100
Picardie	54	18	14	13	100
Haute-Normandie	56	17	14	13	100
Centre	58	17	13	13	100
Basse-Normandie	58	19	11	11	100
Bourgogne	56	19	12	12	100
Nord-Pas-de-Calais	55	20	14	11	100
Lorraine	56	20	11	13	100
Alsace	59	18	12	11	100
Franche-Comté	60	19	11	10	100
Pays de la Loire	54	23	13	11	100
Bretagne	54	21	14	10	100
Poitou-Charentes	50	22	17	11	100
Aquitaine	50	19	15	15	100
Midi-Pyrénées	50	20	17	14	100
Limousin	56	18	13	13	100
Rhône-Alpes	56	18	13	13	100
Auvergne	53	20	14	13	100
Languedoc-Roussillon	47	20	18	14	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur	50	18	17	15	100
Corse	46	16	17	21	100
France Métropolitaine	54	18	14	13	100
Guadeloupe	43	18	21	18	100
Martinique	45	14	27	14	100
Guyane	48	13	20	18	100
Réunion	43	18	24	16	100
DOM	44	17	23	16	100
France ENTIERE	54	18	15	13	100

Source : Insee, enquête SINE 2002

LES CHÔMEURS CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Avertissement : les données contenues dans cette fiche concernent les entreprises créées en 1994, 1998 et 2002, à l'exclusion des entreprises filiales au sens large du terme (i.e. dont une partie du capital est détenue par une ou plusieurs sociétés). Les filiales ont été créées par des personnes morales et non des personnes physiques, il n'est donc pas possible de parler de « situation préalable du créateur ».

Les chômeurs représentent un tiers des créateurs

La part des chômeurs créateurs d'entreprise a légèrement baissé par rapport à 1998. Moins de 33 % des créateurs étaient au chômage

avant la création, contre 34 % en 1998. Ces taux sont cependant nettement en deçà de celui de 1994, où près de la moitié des créateurs d'entreprises étaient d'anciens demandeurs d'emploi. La transformation de l'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou repreneurs d'Entreprises) en 1997 explique en grande partie la baisse constatée entre 1994 et 1998.

La baisse est surtout imputable aux chômeurs de longue durée, qui ne représentent plus que 14,5 % des créateurs en 2002 contre 16 % en 1998. En revanche, la part des chômeurs de moins de 1 an est restée stable, environ 18 %.

Les demandeurs d'emploi ont aussi souvent bénéficié d'aides à la création d'entreprise : ainsi près de 60 % étaient dans ce cas en 2002, contre la moitié environ en 1998.

Chiffres-clés

Génération 2002

Part des anciens chômeurs dans les créateurs d'entreprises en 2002 :	32,8 %
Part des chômeurs de moins d'un an parmi les créateurs :	18,1 %
Part des chômeurs de plus d'un an parmi les créateurs :	14,5 %

Génération 1998

Part des anciens chômeurs dans les créateurs d'entreprises en 1998 :	34,0 %
Part des chômeurs de moins d'un an parmi les créateurs :	18,0 %
Part des chômeurs de plus d'un an parmi les créateurs :	16,0 %

Génération 1994

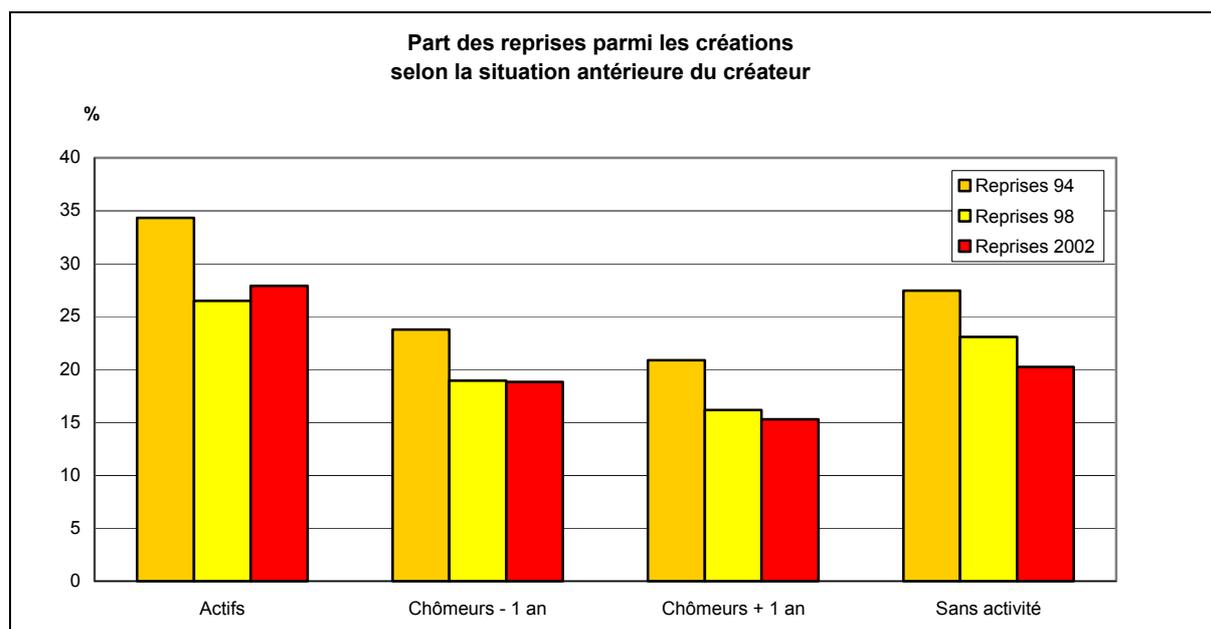
Part des anciens chômeurs dans les créateurs d'entreprises en 1994 :	44,0 %
Part des chômeurs de moins d'un an parmi les créateurs :	27,5 %
Part des chômeurs de plus d'un an parmi les créateurs :	16,5 %

Cinq ans plus tard

Part des anciens chômeurs parmi les créateurs d'entreprises pérennes à 5 ans :	41,0 %
Part du chiffre d'affaires concentré par les entreprises des chômeurs-créateurs :	30,0 %
Part des emplois (salariés ou non) générés par les entreprises des chômeurs-créateurs :	35,3 %

Sources : Insee, recensement de la population 1999 et enquête SINE 2002

Les chômeurs créateurs s'engagent moins dans la reprise d'entreprise

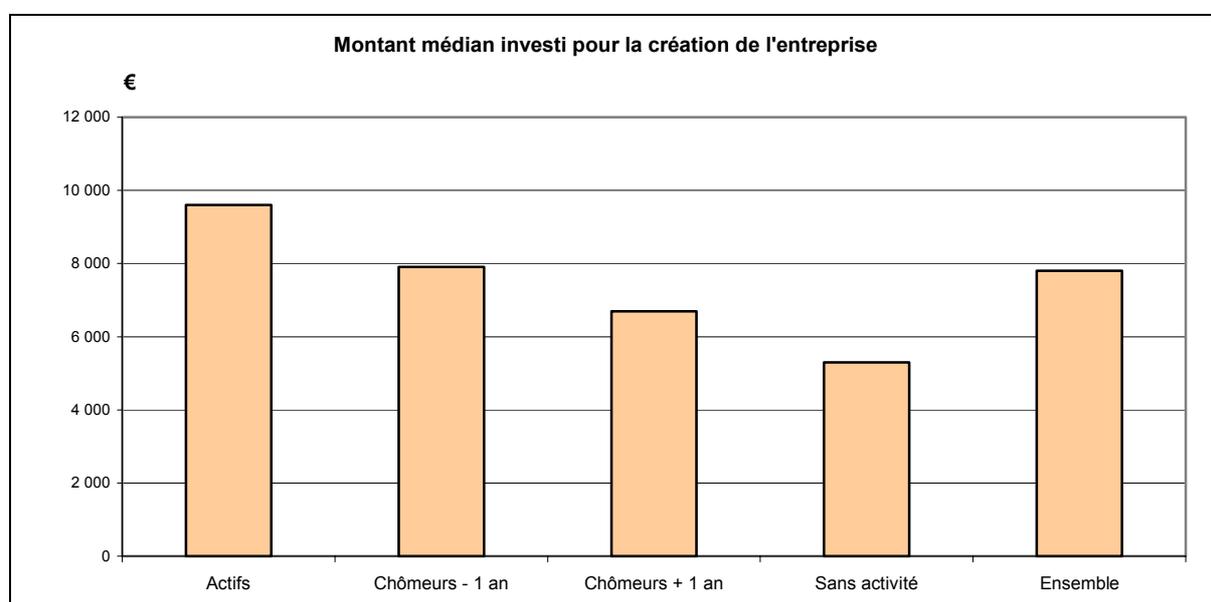


Source : Insee, enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002

Guide de lecture : en 1998, 16 % des créateurs auparavant chômeurs depuis plus d'un an ont créé leur entreprise par reprise

Ils démarrent avec des moyens plus faibles que les créateurs auparavant en activité, particulièrement pour les chômeurs de longue

durée. Toutefois, l'écart entre moyens investis par les chômeurs de courte et de longue durée tend à se réduire.



Source : Insee, enquête SINE 2002

Guide de lecture : en 2002, la moitié des créateurs auparavant chômeurs depuis plus d'un an ont investi moins de 6 700 € au démarrage de leur entreprise.

De même, les demandeurs d'emploi sont plus accompagnés qu'auparavant dans leur projet de création. Si, en 1994, près de 70 % des

chômeurs-créateurs avaient déclaré avoir monté leur projet seul, ils ne sont plus que 50 % en 2002.

Des chances de survie plus faibles pour les entreprises des chômeurs non aidés

Les entreprises créées par des chômeurs, en particulier de longue durée, vivent en moyenne moins longtemps que les entreprises dont les créateurs étaient en activité. Mais ce constat doit être nuancé.

Lorsqu'elles ont été créées avec plus de 38 112 € (250 000 F), les entreprises des chômeurs de courte durée ont des taux de survie équivalents aux entreprises des créateurs en

activité : 77 % à 3 ans, 66 % à 5 ans. De plus, les taux de survie des entreprises des chômeurs-créeurs sont nettement supérieurs lorsque le créateur a bénéficié d'aides publiques que lorsqu'il n'en a pas bénéficié. Il est cependant difficile de dire si l'aide en elle-même joue un rôle déterminant, ou si les projets aidés l'ont été parce qu'ils paraissaient plus « viables » aux organismes allocataires d'aides.

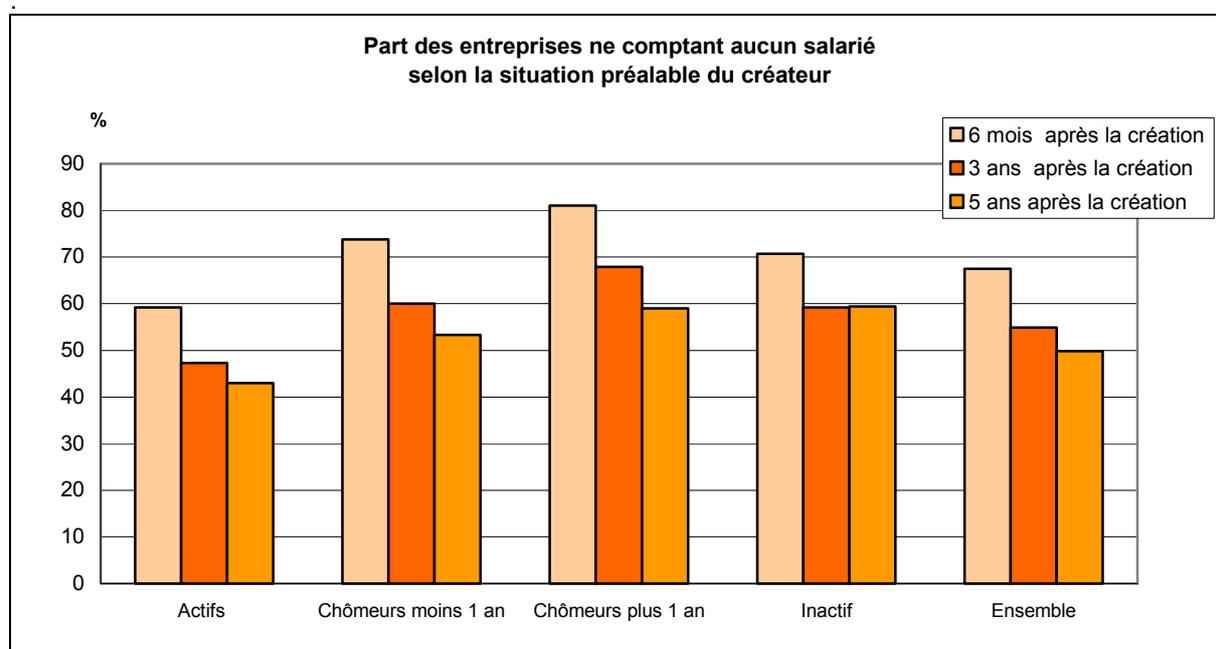
Situation préalable du créateur	Taux de survie à 3 ans en %		Taux de survie à 5 ans en %	
	aidés	non aidés	aidés	non aidés
actifs	64.7	63.0	55.0	51.7
chômeurs de moins d'un an	59.1	47.7	47.9	33.3
chômeurs de plus d'un an	51.3	45.6	40.2	34.2
inactifs	43.0	50.4	36.2	35.1
ensemble	56.7	56.7	45.8	44.2

Source : Insee, enquêtes SINE 1994

De plus petites unités

Les entreprises créées par les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment des

entreprises sans salarié. En outre, les chômeurs créent plus souvent seuls, sans associé.



Source : Insee, enquêtes SINE 1994

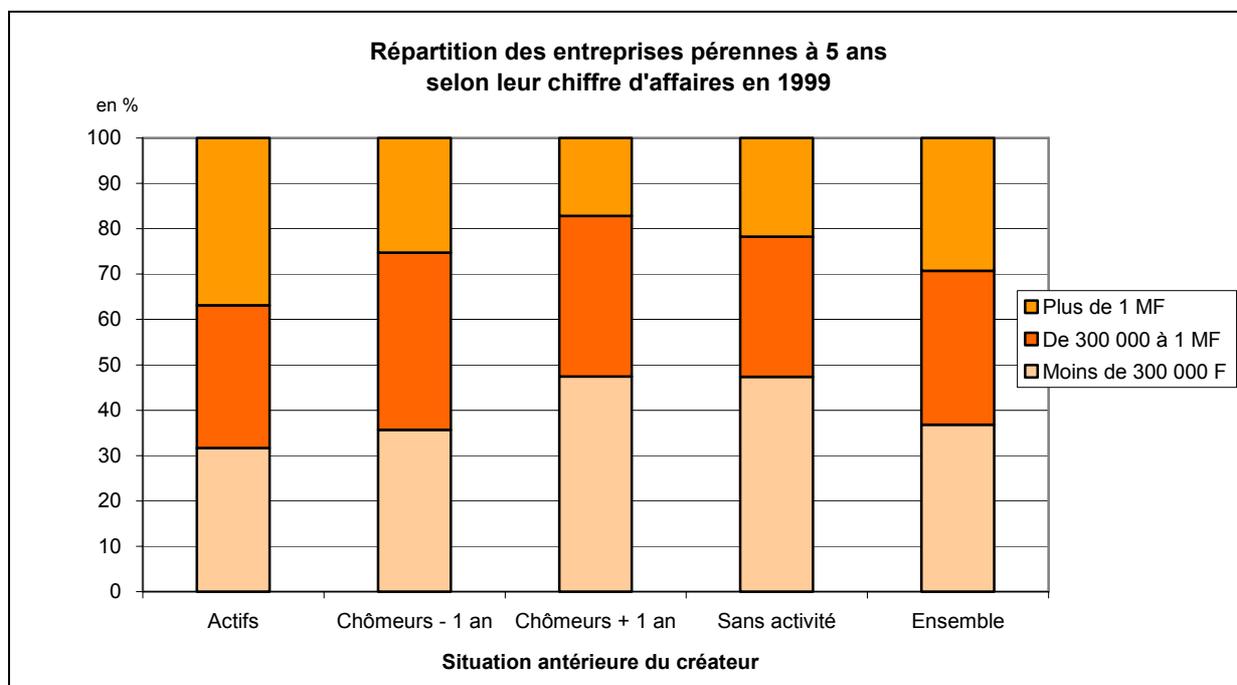
Guide de lecture : 6 mois après leur création, 81 % des entreprises dont le créateur était chômeur de longue durée (plus d'un an) ne comptent aucun salarié.

NB : les dirigeants salariés ne sont pas comptabilisés dans le nombre de salariés.

Qu'il s'agisse de créations pures ou par reprise, le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires par emploi sont plus faibles dans les entreprises créées par des anciens chômeurs, en particulier celles des chômeurs de longue durée. Cet écart est en partie lié aux moindres

capitaux investis au départ.

Toutefois, 52 % des créateurs ex-chômeurs de courte durée déclarent que leur chiffre d'affaires a augmenté entre 1995 et 1997, alors que c'est le cas de seulement 44 % des créateurs auparavant en activité.



Source : Insee, enquêtes SINE 1994

Champ : entreprises créées en 1994 et toujours existante en 1999.

Guide de lecture : 47 % des entreprises dont le créateur était auparavant chômeur de longue durée ont un chiffre d'affaires inférieur à 300 000 francs (45 435 €) cinq ans après leur création.

LES ANCIENS CADRES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Avertissement : les données contenues dans cette fiche concernent les entreprises créées en 2002, à l'exclusion des entreprises filiales au sens large du terme (i.e. dont une partie du capital est détenue par une ou plusieurs sociétés). Les filiales ont été créées par des personnes morales et non des personnes physiques, il n'est donc pas possible de parler de « situation préalable du créateur ».

Les anciens cadres se lancent de moins en moins dans la création d'entreprise

A peine plus d'un créateur d'entreprise sur dix est un ancien cadre. Cette part est en net recul par rapport aux générations précédentes. Ce sont surtout des anciens cadres masculins qui se sont lancés dans la création de leur entreprise. Quatre anciens cadres sur cinq ayant créé leur entreprise sont de sexe masculin, alors que les hommes ne représentent que deux cadres sur trois.

Chiffres-clés

Génération 2002

Part des anciens cadres dans les créateurs d'entreprises en 2002 : 11,1 %

Part des cadres dans la population active française (en 1999) : 11,8 %

Génération 1998

Part des anciens cadres dans les créateurs d'entreprises en 1998 : 15,4 %

Génération 1994

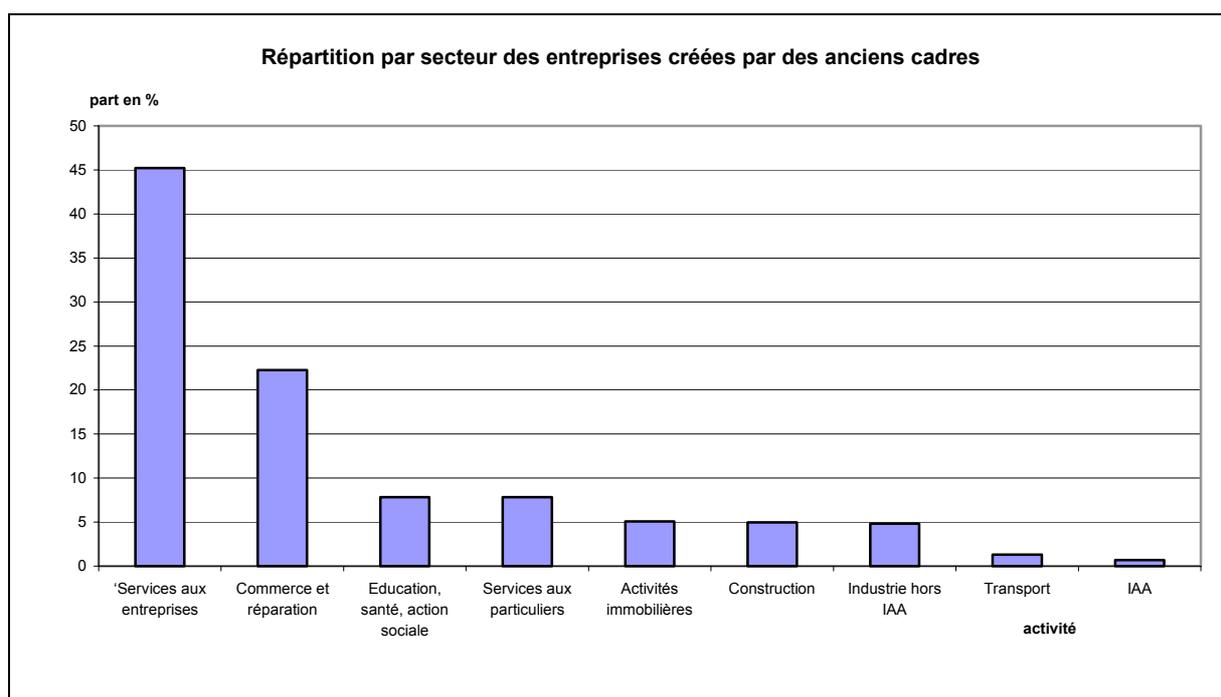
Part des anciens cadres dans les créateurs d'entreprises en 1994 : 17,5 %

Sources : Insee, recensement de la population 1999 et enquêtes SINE

Des créations pures avant tout

Les anciens cadres se lancent particulièrement dans de nouveaux projets. Ainsi, si environ 77 % du total des entreprises créées en 2002 sont des créations pures, ce taux atteint près de 85 % pour les entreprises créées par des cadres.

En outre, ils investissent préférentiellement dans les services aux entreprises. Près de la moitié des créations (45 %) de 2002 l'ont été dans ce secteur. Le commerce et les réparations sont aussi assez prisés : ce secteur concentre plus de 22 % des créations. En revanche, l'industrie attire peu les anciens cadres : au total, à peine 5 % des créations concernent les secteurs de l'industrie et des IAA (industries agroalimentaires).



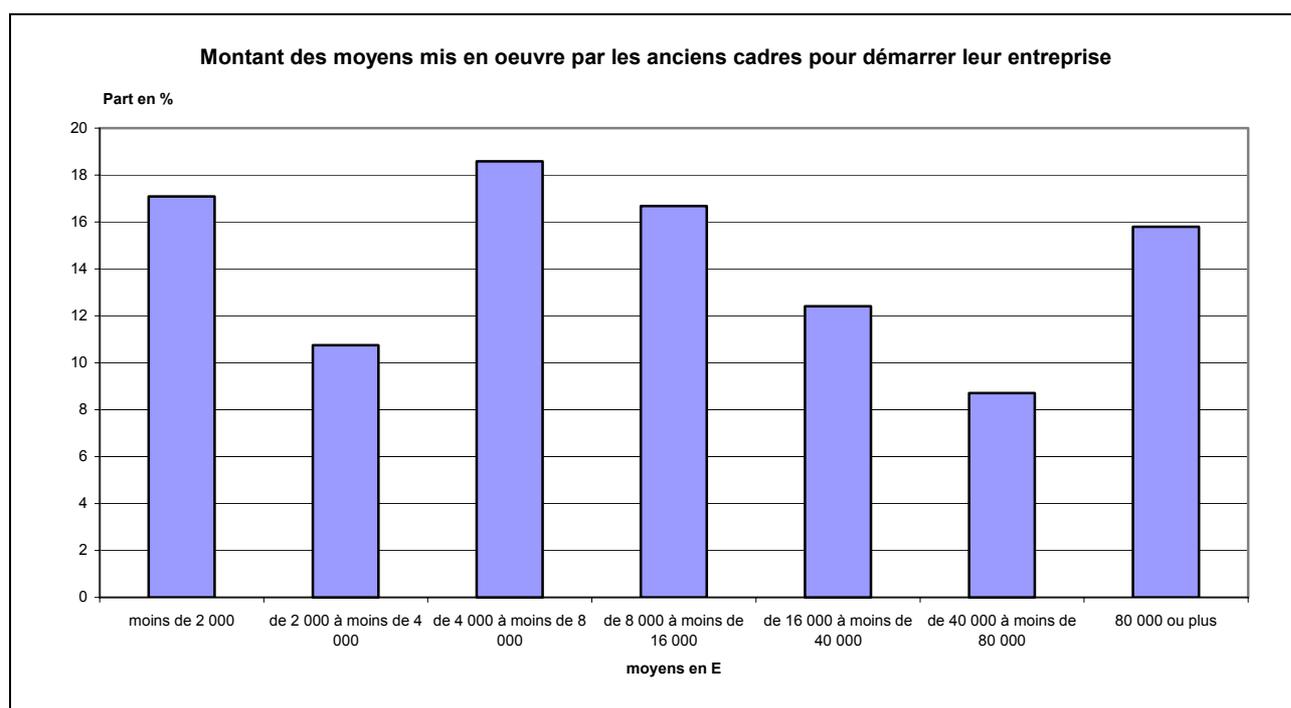
Source : Insee, Enquête SINE 2002

Des moyens modestes

Les moyens mis en oeuvre au lancement du projet restent assez modestes. La moitié des anciens cadres ont ainsi investi moins de 9 700 € (63 000 francs environ), alors que la moitié des personnes en activité immédiatement avant la création ont investi 9 600 €. Le montant médian est de 7 800 seulement pour l'ensemble des créateurs d'entreprise.

La relative faiblesse des moyens mis en oeuvre par les cadres peut en partie s'expliquer par l'importance des créations dans les services aux entreprises. Ce secteur est en effet assez peu mobilisateur de capitaux, contrairement à l'industrie par exemple.

Les anciens cadres bénéficient plus que les autres créateurs des liens avec d'autres entreprises. Ainsi, 26 % d'entre eux ont une autre activité à titre principal dans une entreprise différente, contre 20 % de l'ensemble des créateurs.



Source : Insee, Enquête SINE 2002

LES FEMMES CRÉATRICES D'ENTREPRISES

Avertissement : les données contenues dans cette fiche concernent les entreprises créées en 1994, 1998 et 2002, à l'exclusion des entreprises filiales au sens large du terme (i.e. dont une partie du capital est détenue par une ou plusieurs sociétés). Les filiales ont été créées par des personnes morales et non des personnes physiques, il n'est donc pas possible de parler de femme ou d'homme concernant le créateur.

Les femmes encore souvent créatrices d'entreprises de services aux particuliers

La part des femmes dans les créateurs d'entreprises est en net recul par rapport à

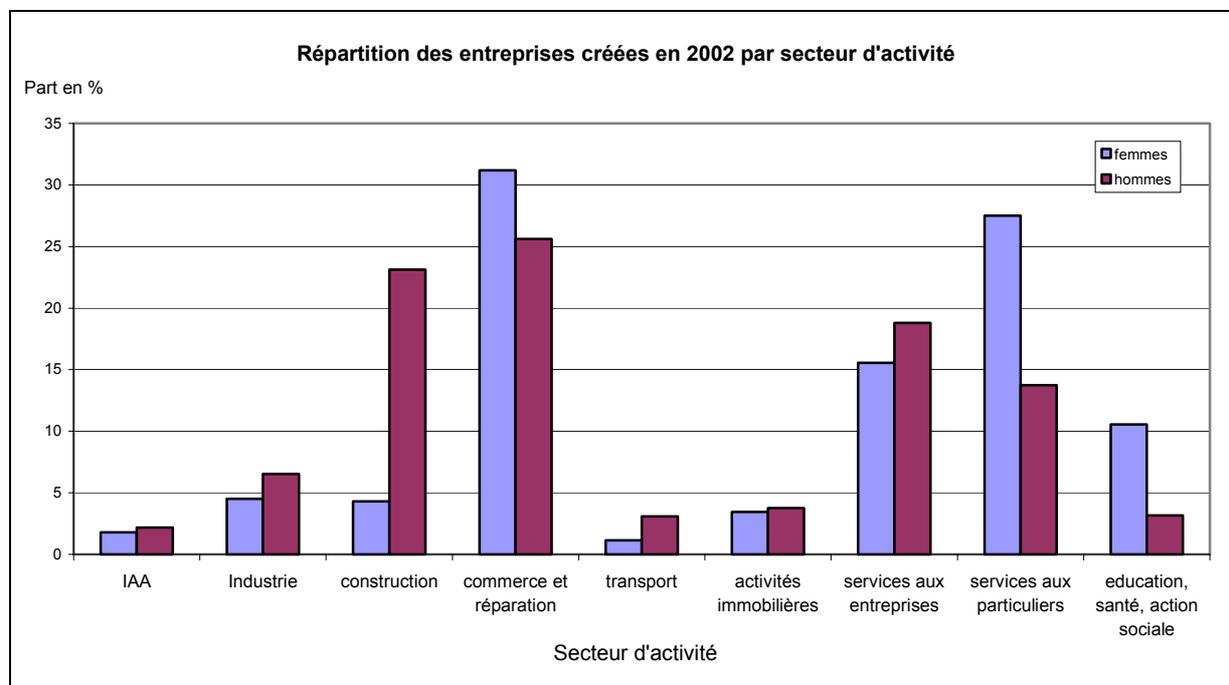
1994 ou 1998. En effet, si elles représentaient près du tiers d'entre eux au cours des années 1990, elles ne comptent plus que pour 29 %.

Les femmes sont surtout présentes dans les secteurs des services aux particuliers et de l'éducation, la santé, l'action sociale, où elles représentent 47,5 % des créateurs. Ces deux secteurs concentrent à eux seuls 38 % des femmes créatrices d'entreprises en 2002. En revanche, elles sont toujours peu représentées dans la construction (7 % des créateurs) et les transports (13 %).

Chiffres-clés

Part des femmes dans les créateurs d'entreprises en 2002 :	28,7 %
Part des femmes dans la population totale en 1999 :	51,4 %
Part des femmes dans la population active en 1999 :	45,9 %

Sources : Insee, recensement de la population 1999 et enquête SINE 2002



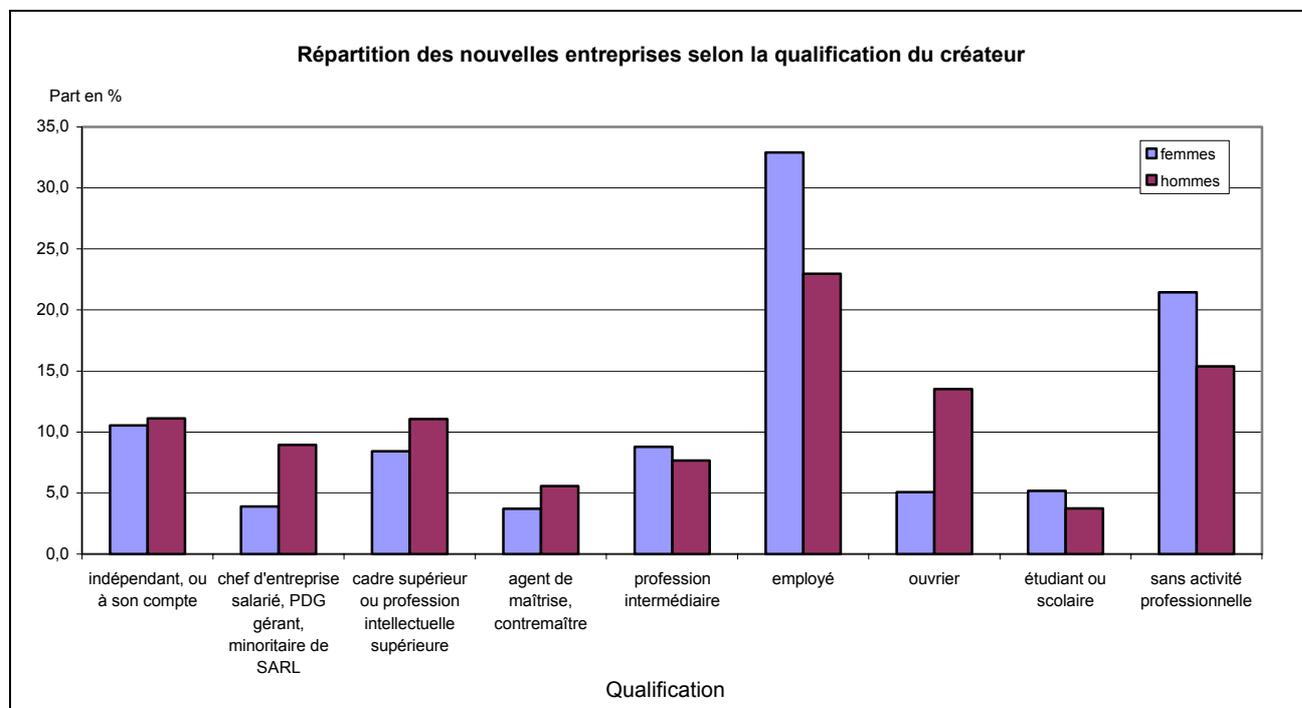
Source : Insee - Enquête SINE 2002

Guide de lecture : 27 % des entreprises créées par des femmes sont des entreprises de services aux particuliers ; 23 % des entreprises créées par des hommes sont des entreprises du secteur de la construction.

Des créatrices plus souvent diplômées et plus souvent inactives avant la création

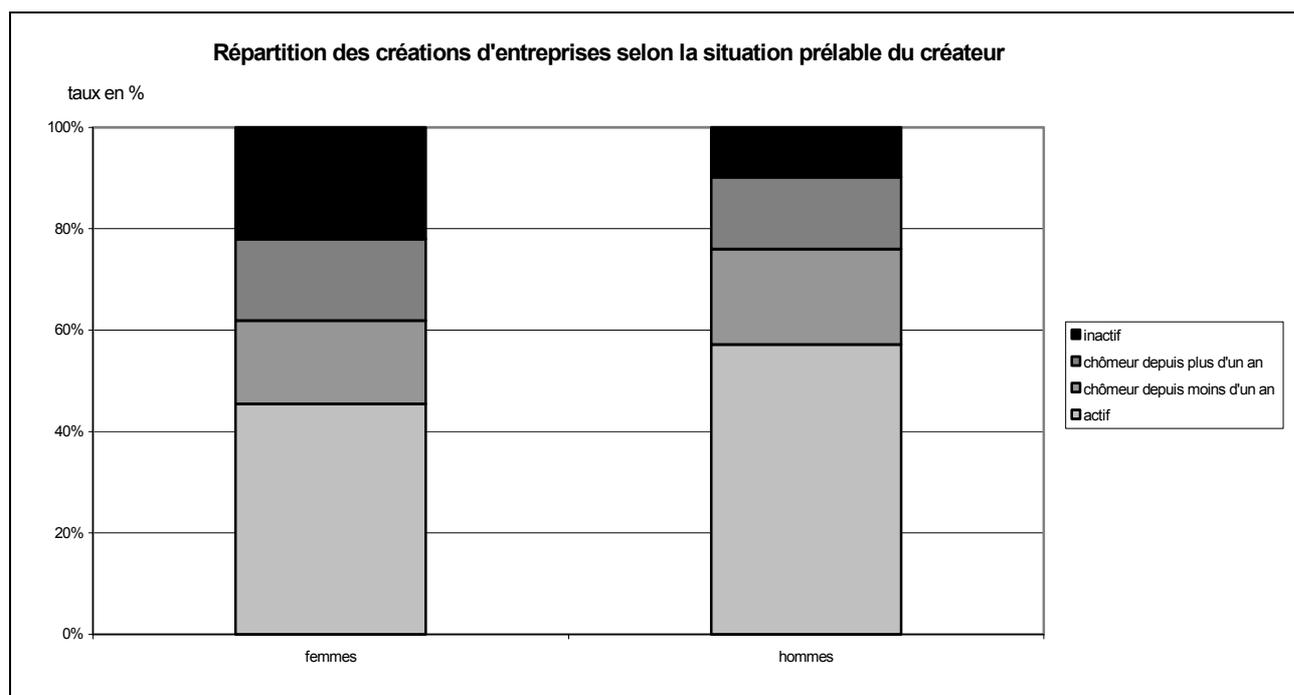
Comme dans la population en général, les créatrices d'entreprises sont plus souvent titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de

l'enseignement supérieur (37 % contre 32 %). De même, les femmes sont plus souvent inactives que les hommes (hors chômage) avant la création de leur entreprise. Ainsi, près du quart d'entre elles étaient dans cette situation, contre moins de 10 % des créateurs.



Source : Insee, enquête SINE 2002

Guide de lecture : 33 % des créatrices d'entreprise ont une qualification d'employé, 23 % des créateurs sont dans cette situation.



Source : Insee, enquête SINE 2002

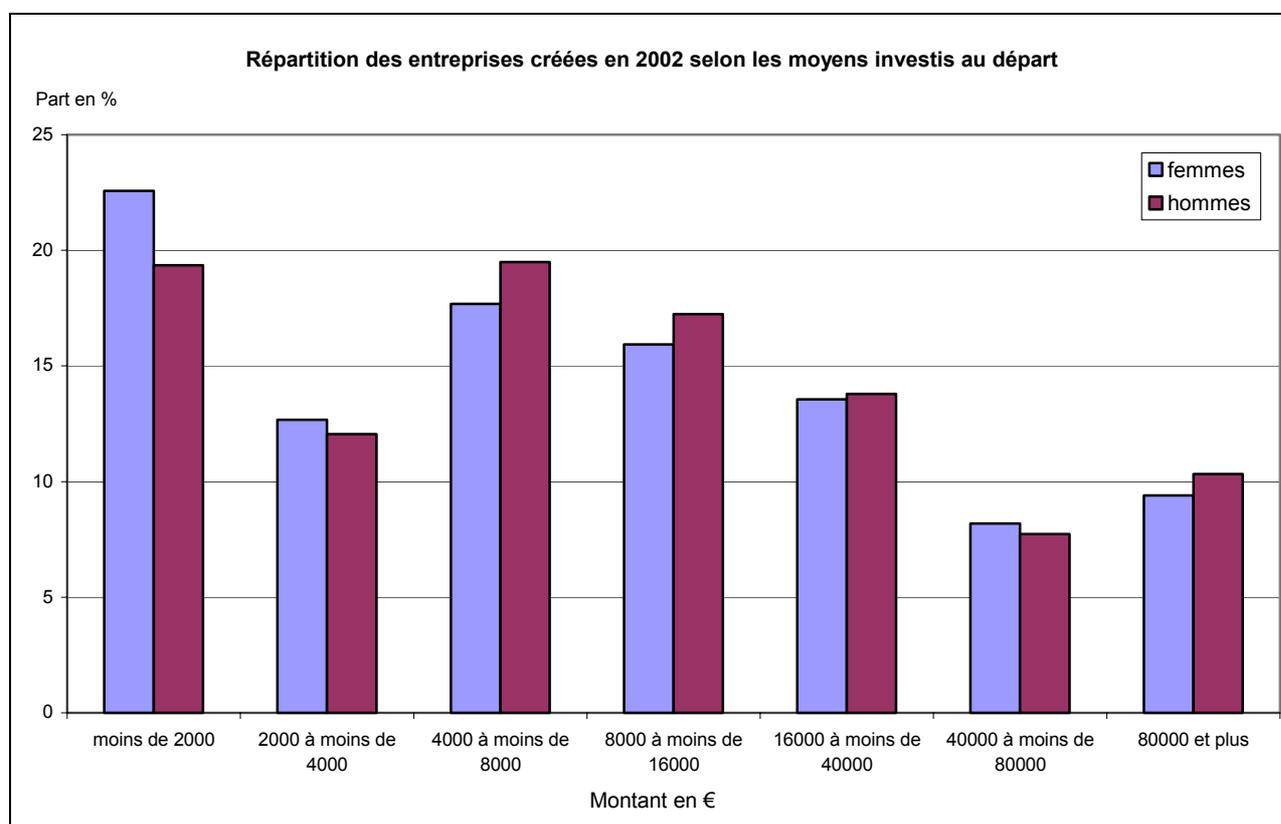
Moins de moyens financiers au départ

Tous secteurs confondus, les femmes investissent moins de capitaux au départ que leurs homologues masculins. Ainsi, plus de 35 % des entreprises créées par des femmes ont démarré avec moins de 4 000 € (26 200 F), contre 31 % pour celles créées par des hommes. En revanche, l'écart est moins significatif en ce qui concerne les projets importants : 31 % des créatrices ont démarré avec plus de 16 000 € (105 000 F), contre 32 % des créateurs.

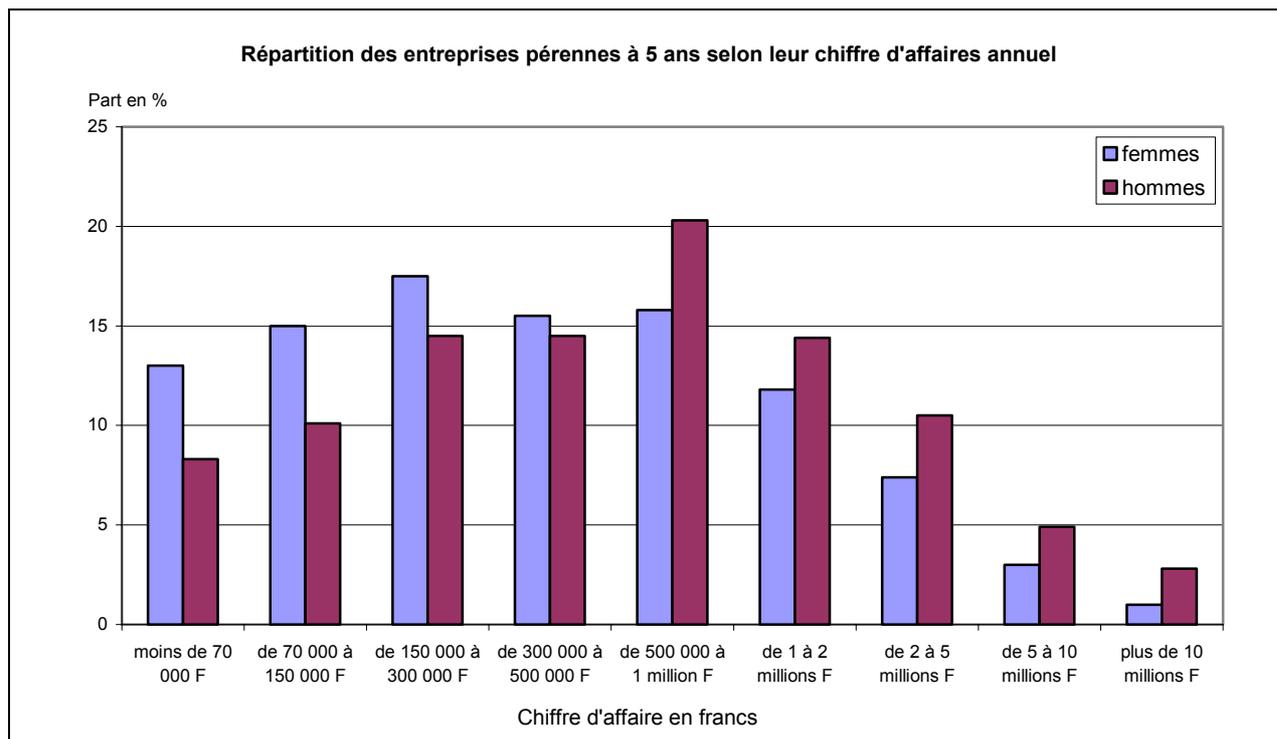
Les conséquences de ce moindre investissement initial sont :

- Un chiffre d'affaires moins important quel que soit le secteur d'activité. Cinq ans après la création, pour la génération des entreprises créées en 1994, la moitié des entreprises créées par des femmes ont un chiffre d'affaires inférieur à 60 980 € (400 000 F), tandis que le chiffre d'affaires médian des entreprises créées par des hommes est de 105 495 € (692 000 F).

- Des entreprises de plus petite taille en terme d'effectifs salariés. Après quelques mois d'activité, sept entreprises sur dix créées en 1994 ne comptent aucun salarié quel que soit le sexe du créateur. En revanche, cinq ans plus tard, 56 % des entreprises créées par les femmes sont encore dans ce cas, contre 47 % pour celles des hommes.



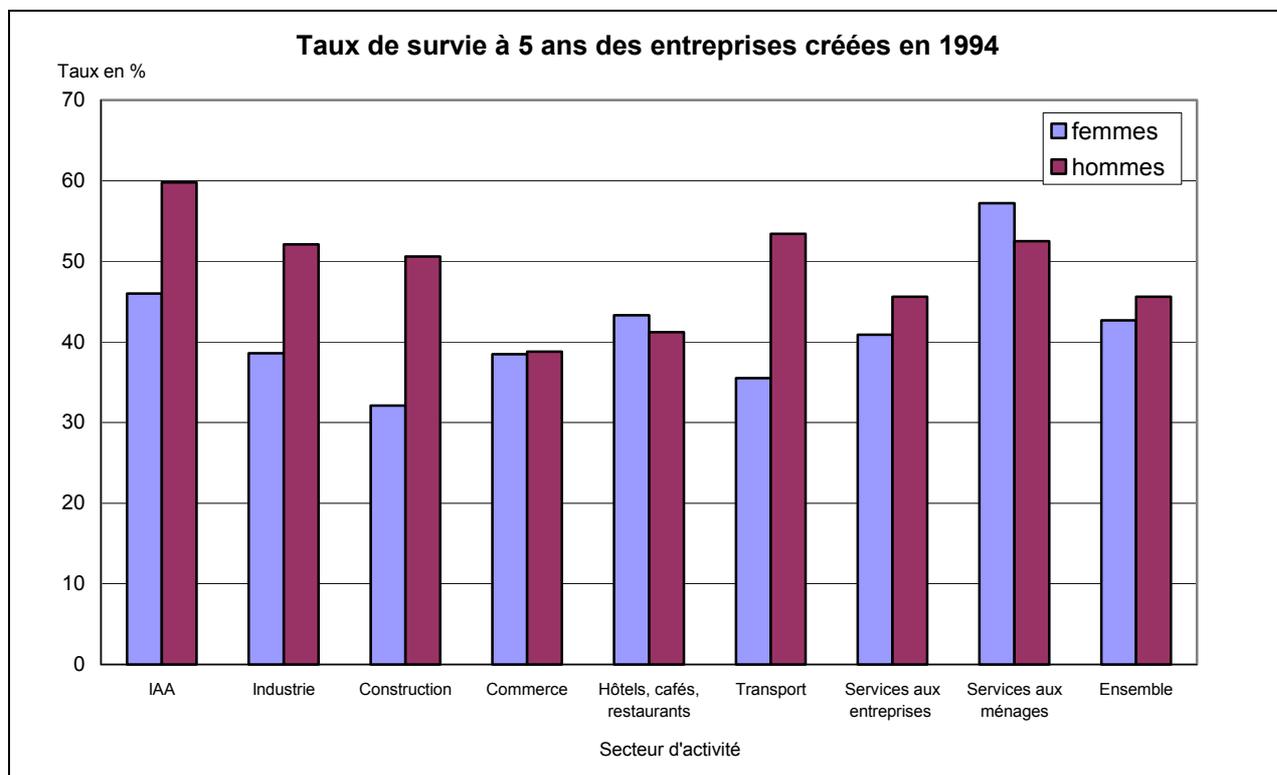
Source : Insee, enquête SINE 2002



Source : Insee, enquête SINE 1994

La faiblesse de l'investissement initial explique également un taux de survie à 5 ans légèrement inférieur pour les entreprises créées par les femmes (42,7 % contre 45,6 % pour les hommes). Cette différence de taux de survie est cepen-

nant très variable d'un secteur d'activité à l'autre. Les entreprises des femmes survivent plus souvent dans les secteurs où elles sont le plus représentées (services aux particuliers essentiellement) que dans les secteurs où elles sont très minoritaires (construction, transport).



Source : Insee, enquête SINE 1994

LES JEUNES DIPLÔMÉS CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Avertissement : les données contenues dans cette fiche concernent les entreprises créées en 2002, à l'exclusion des entreprises filiales au sens large du terme (i.e. dont une partie du capital est détenue par une ou plusieurs sociétés). Les filiales ont été créées par des personnes morales et non des personnes physiques, il n'est ainsi pas possible de parler de « situation préalable du créateur ».

Sont considérés comme jeunes diplômés créateurs, d'une part les créateurs diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur âgés de 31 ans révolus en 2002, et d'autre part les créateurs diplômés des deuxième et troisième

cycles de l'enseignement supérieur âgés de 34 ans révolus.

Un créateur sur dix est un jeune diplômé

Un peu moins de 13 % des créateurs d'entreprises sont des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Cette part est toutefois en assez nette hausse par rapport à la précédente enquête de 1998, où seuls 8 % étaient dans ce cas.

Les jeunes diplômés créateurs comptent plus de femmes dans leurs rangs que dans l'ensemble des créateurs. Ainsi, plus de 36 % d'entre eux sont de sexe féminin, contre moins de 29 % de l'ensemble des créateurs.

Chiffres-clés

Génération 2002

Part des anciens jeunes diplômés dans les créateurs d'entreprises en 2002 : 12,6 %

Génération 1998

Part des anciens jeunes diplômés dans les créateurs d'entreprises en 1998 : 8 %

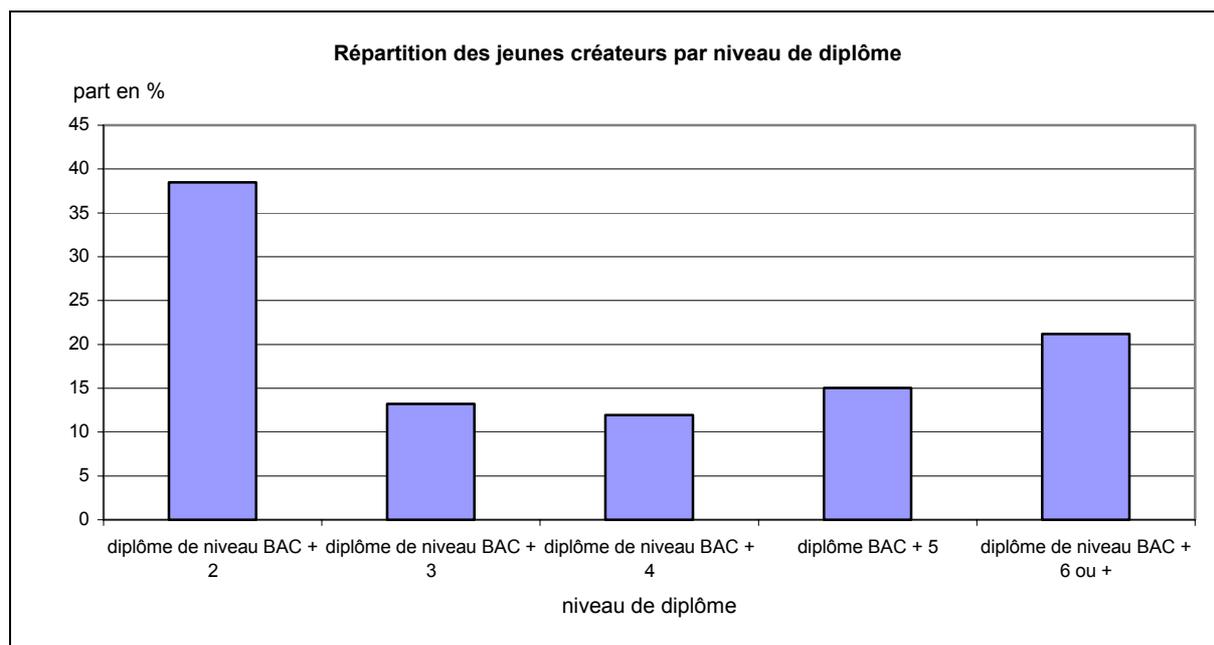
Sources : Insee, recensement de la population 1999 et enquêtes SINE

Une majorité de diplômés de niveau bac + 2

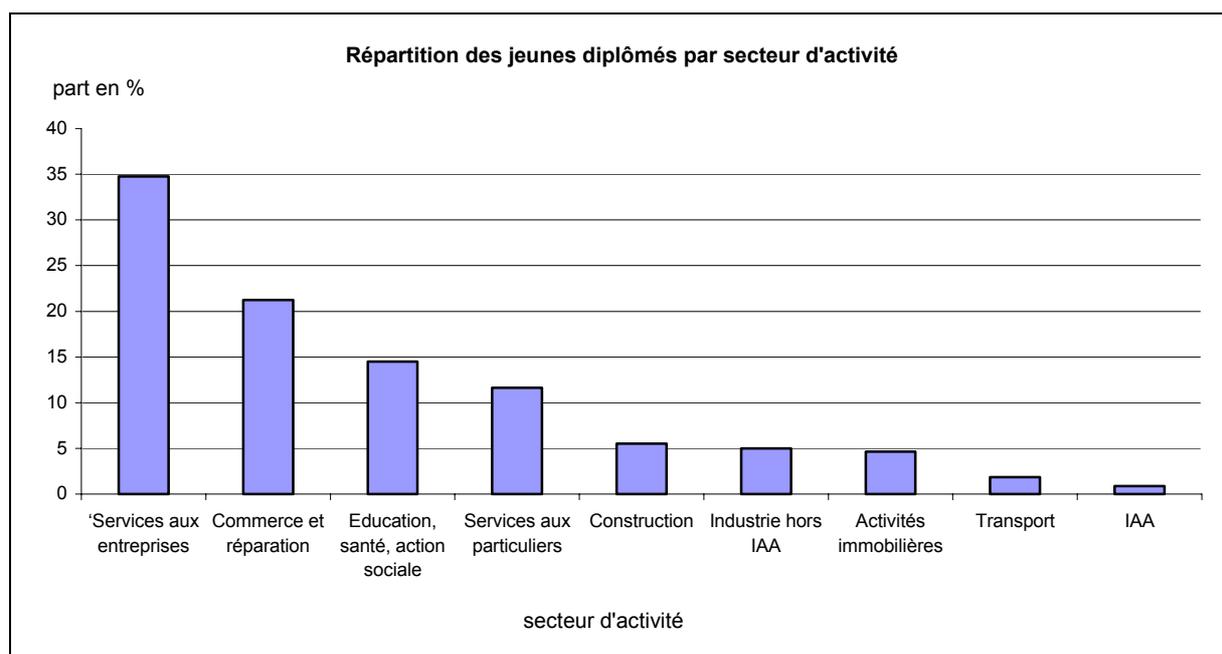
Environ 40 % des jeunes diplômés qui ont créé leur propre entreprise ont un diplôme de niveau bac + 2. Parmi eux, les trois-quarts ont un diplôme technique à vocation professionnelle (BTS et DUT). En outre, plus d'un créateur

jeune diplômé sur cinq est titulaire d'un diplôme de niveau bac + 6.

Les jeunes diplômés se lancent particulièrement dans les créations pures : 83 % d'entre eux ont choisi de monter leur affaire de toutes pièces, contre 76 % pour l'ensemble des créateurs. Ils n'estiment pas pour autant être plus innovants (40 % d'entre eux, le même taux que pour l'ensemble des créateurs).



Source : Insee - enquête SINE 2002



Source : Insee - enquête SINE 2002

Deux secteurs d'activité concentrent à eux seuls plus de la moitié des créations des jeunes diplômés. Le premier est celui des services aux particuliers, qui concerne plus du tiers des créations (contre moins de 18 % pour l'ensemble des créateurs). Le commerce est aussi très prisé des jeunes diplômés, un sur cinq d'entre eux a choisi ce secteur. Mais cette proportion est nettement moindre que pour l'ensemble des créateurs, pour laquelle elle est de plus de 27 % (premier secteur choisi).

Le secteur de l'éducation, santé, action sociale est aussi assez prisé des jeunes diplômés. Il figure en troisième position des secteurs choisis, mais sa part est nettement supérieure à celle du total des créateurs (15 % contre 5 %).

A l'inverse, le secteur de la construction n'a que peu d'attrait (moins de 6 % contre 18 % de l'ensemble des créations).

Des moyens plus faibles au démarrage

Les jeunes diplômés disposent de moins de moyens au démarrage de leur entreprise. La moitié commencent avec moins de 7 300 €, soit environ 600 € de moins que pour l'ensemble des créateurs. Un quart des projets est initié avec moins de 2 000 €, contre moins d'un sur cinq pour l'ensemble des créateurs. En revanche, les gros projets, qui mobilisent plus de 40 000 €, sont en proportion comparable (environ 18 % des créations).

Montant	Jeunes diplômés en %	Total des créateurs en %
moins de 2 000 €	23.9	19.4
de 2 000 à moins de 4 000 €	12.4	12.1
de 4 000 à moins de 8 000 €	16.8	19.5
de 8 000 à moins de 16 000 €	15.5	17.2
de 16 000 à moins de 40 000 €	13.4	13.8
de 40 000 à moins de 80 000 €	7.1	7.7
80 000 € ou plus	10.9	10.3
Ensemble	100.0	100.0

Source : Insee - enquête SINE 2002

LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES D'AIDES PUBLIQUES À LA CRÉATION

Quelles aides ?

Les aides publiques sont principalement perçues sous forme d'exonérations de charges sociales ou de taxe professionnelle.

Plus de créateurs aidés en 2002 qu'en 1998

La proportion d'entreprises bénéficiant d'aides publiques à la création a légèrement augmenté entre 1998 et 2002, en passant de 24,7 % des créations à 27,3 %.

Type d'aide publique	Nombre d'entreprises	%
ACCRES (Aides aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises)	17 946	74,6
EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles)	4 478	18,6
PCE (Prêt à la Création d'Entreprise)	5 137	21,3
Aides ou exonérations locales ou régionales	4 242	17,6
Nombre total d'entreprises aidées (2)	24 068	

Source : Insee - Enquête SINE 2002

(2) les répondants ont pu cocher plusieurs modalités, le total des colonnes est donc supérieur à celui indiqué dans le nombre total d'entreprises aidées.

Guide de lecture : en 2002, parmi les entreprises aidées à la création, 74,6 % d'entre elles ont bénéficié des ACCRES.

Chiffres-clés

Part des entreprises aidées parmi les entreprises créées

- en 2002 : 27,3 %
- en 1998 : 24,8 %
- en 1994 : 32,6 %

Part des anciens chômeurs parmi les créateurs aidés

- en 2002 : 70 %
- en 1998 : 75 %
- en 1994 : 90 %

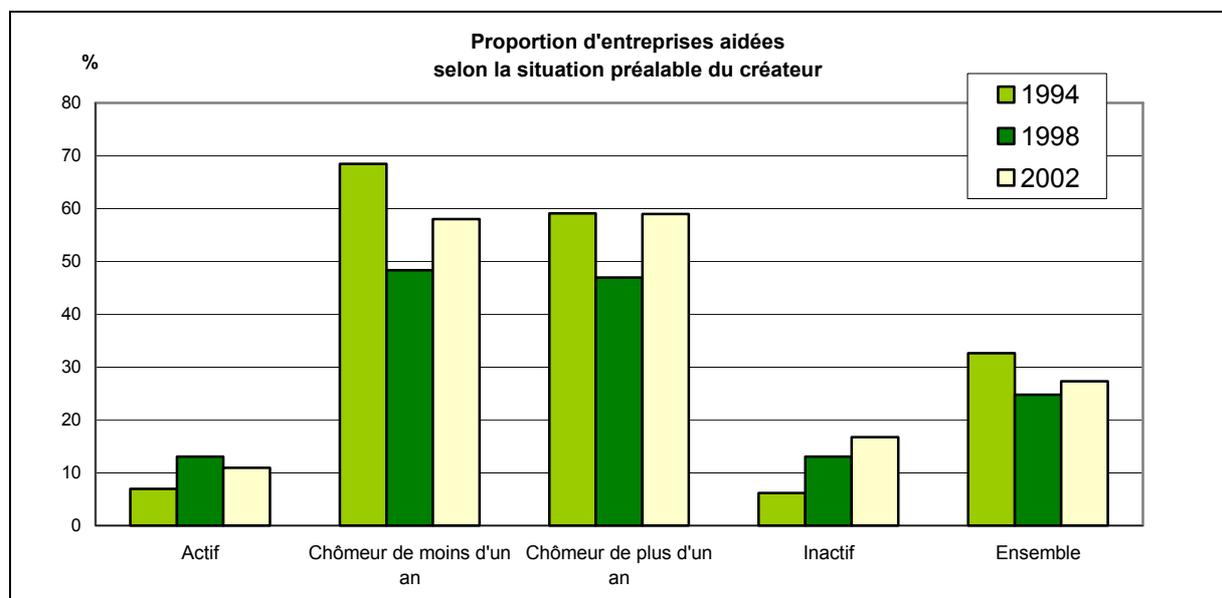
Source : Insee - Enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002

D'abord une aide aux chômeurs-créateurs

Le créateur aidé était le plus souvent chômeur avant la création : 70 % des créateurs qui ont bénéficié d'aides au démarrage étaient dans ce cas en 2002, 75 % en 1998 et 90 % en 1994.

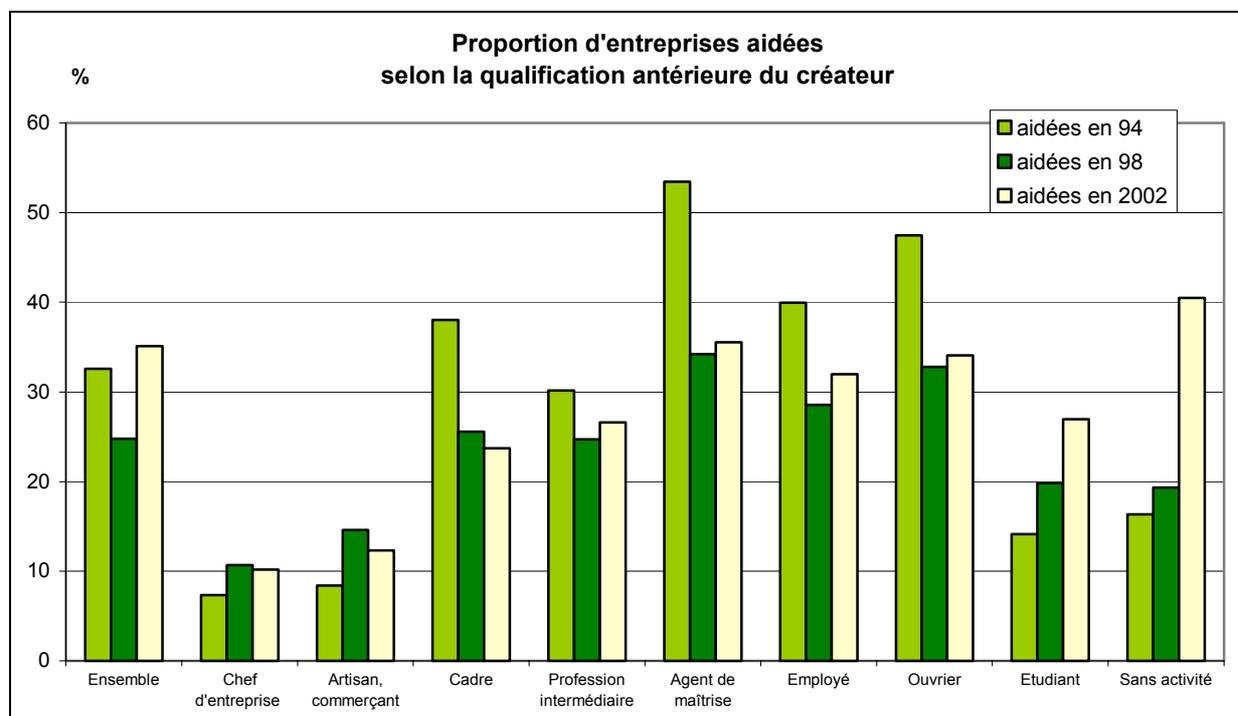
C'est parmi les anciens inactifs que l'on trouve le plus de créateurs aidés. Toutefois, beaucoup

d'anciens salariés, agents de maîtrise, ouvriers et employés ont aussi bénéficié d'aides. En revanche, les anciens commerçants, artisans ou chefs d'entreprises sont très peu aidés, à peine un sur dix d'entre eux a perçu une aide ou une exonération au démarrage de l'entreprise.



Source : Insee, enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002

Guide de lecture : en 2002, 58 % des créateurs d'entreprise auparavant chômeurs de moins d'un an ont bénéficié d'aides publiques à la création.



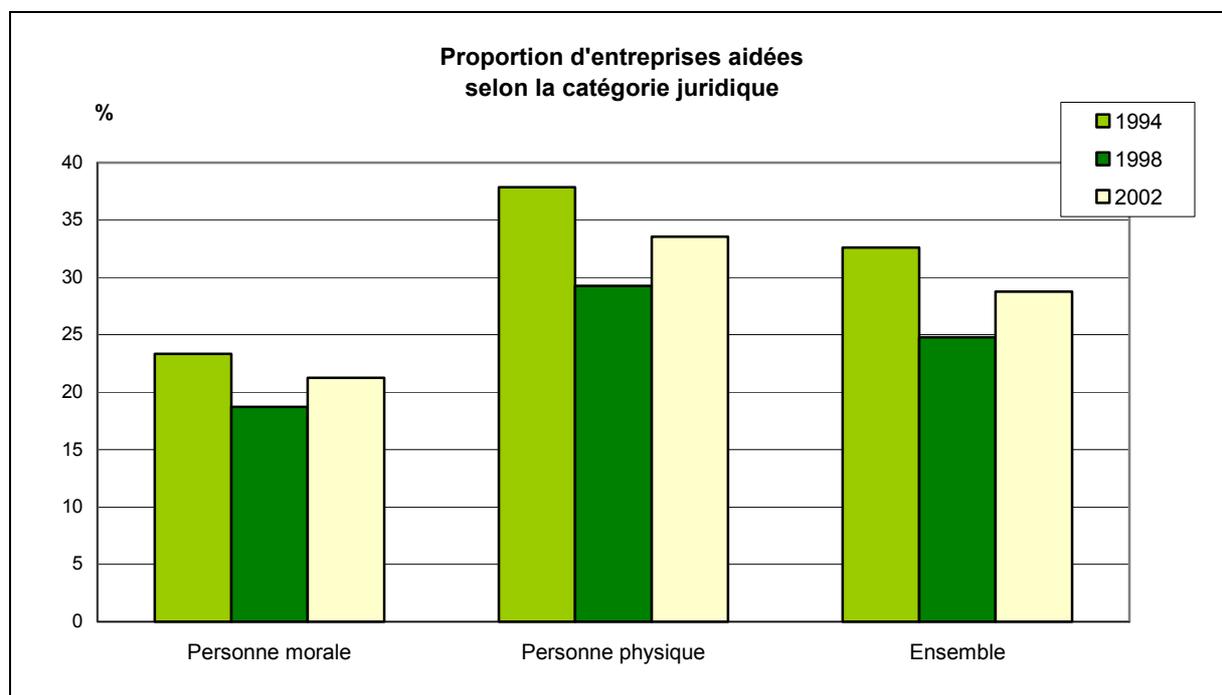
Source : Insee, enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002

Guide de lecture : en 2002, 34 % des anciens ouvriers créateurs d'entreprise ont obtenu des aides publiques

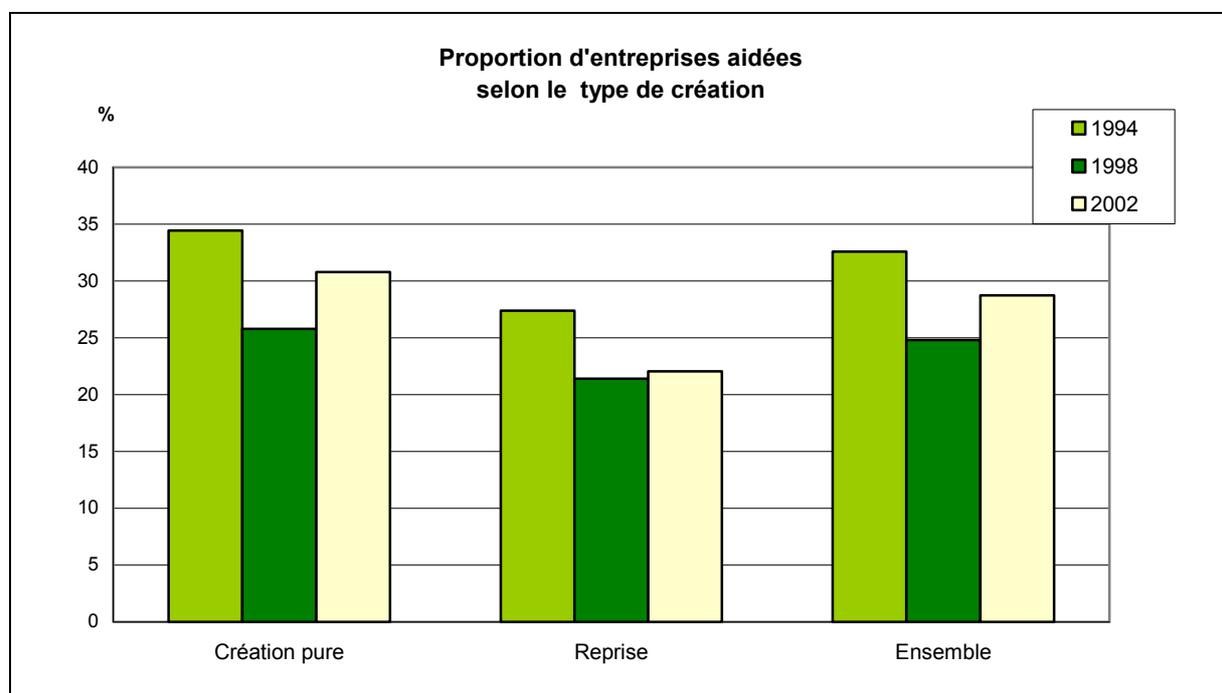
Des aides essentiellement pour des créations pures

Les entreprises qui bénéficient le plus d'aides sont des entreprises individuelles. En effet, un

tiers d'entre elles ont perçu des aides au démarrage, contre un cinquième des sociétés. Ce sont aussi le plus souvent des créations pures qui bénéficient d'aides au démarrage.



Source : Insee, enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002



Source : Insee, enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002

Guide de lecture : en 2002, 22 % des repreneurs d'entreprises ont bénéficié d'aides publiques à la création d'entreprise.

Des créations avec toujours peu de moyens investis

Les aides permettent aux créateurs qui en bénéficient de démarrer avec des moyens plus conséquents.

Ainsi, en 2002, la moitié des entrepreneurs aidés ont investi moins de 9 600 € au départ, contre moins de 6 800 € pour ceux qui n'étaient pas aidés. C'est surtout la prime liée à l'EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles), dont le montant peut atteindre plus de 6 000 €, qui peut expliquer cet écart. En 1998, cet écart était moins significatif, en raison de la suppression d'une prime à la création liée à l'ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises).

Les entreprises aidées sont de taille plus modeste

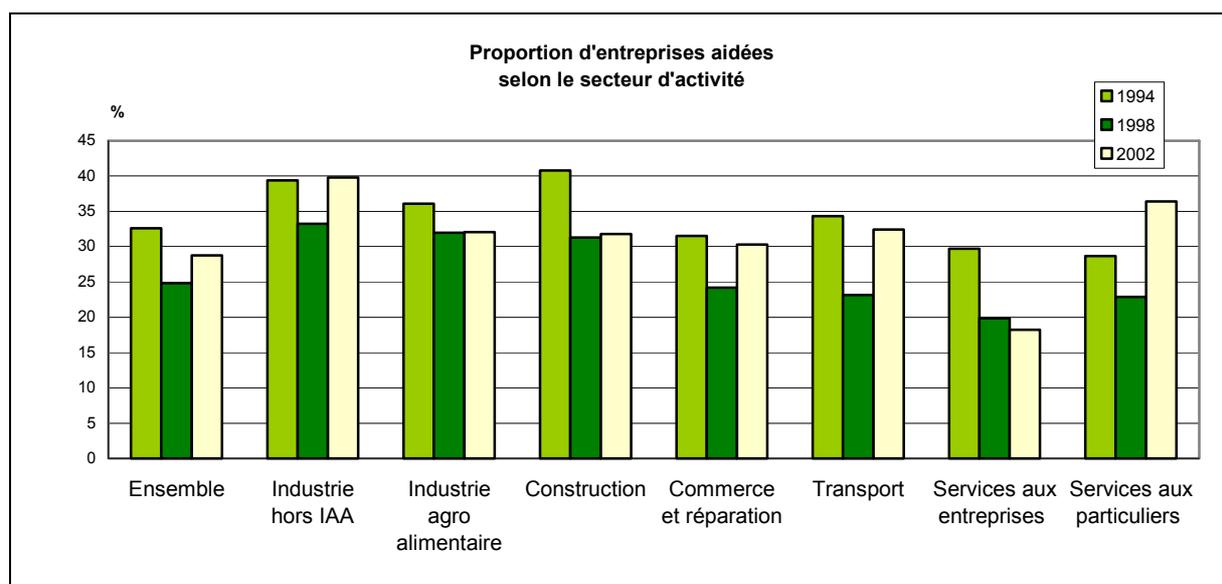
Quelques mois après leur démarrage, 73 % des entreprises aidées ne comptaient aucun salarié, contre 63 % pour les entreprises non aidées.

Les entrepreneurs aidés privilégient la création pure d'entreprises individuelles, leurs entreprises comptent donc moins d'emplois en moyenne que les autres entreprises.

Un impact sur la survie des entreprises créées par des chômeurs

Obtenir des aides publiques augmente significativement les taux de survie des entreprises des chômeurs-créateurs.

Les services aux entreprises figurent parmi les secteurs les moins aidés à la création



Source : Insee, enquêtes SINE 1994, 1998 et 2002

Présentation du cédérom

Ce cédérom présente les principaux résultats de l'enquête réalisée dans le cadre du dispositif SINE, « Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises », auprès de la génération des créateurs et repreneurs d'entreprises du premier semestre 2002.

Vous y trouverez des données relatives aux caractéristiques individuelles du créateur (âge, sexe, motivations...), à sa qualification, au financement de son projet ...

Il inclut aussi des données sur les deux générations précédentes. Pour la génération 1994, les interrogations ont été réalisées auprès d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994. Pour la génération 1998, l'interrogation a été faite auprès de deux échantillons, l'un couvrant les entreprises du premier semestre 1998, l'autre celles du second semestre.

Des informations sur trois générations de créateurs et repreneurs d'entreprises

Les générations 1994 et 1998 ont été suivies pendant cinq ans à l'aide de trois interrogations par voie postale. L'exploitation complète des résultats sur la génération 1998 fera l'objet d'un prochain numéro, ceux sur la génération complète 1994 se trouvent dans l'Insee Résultats n° 773. La génération 2002 a quant à elle été interrogée au second semestre 2002. C'est la première fois qu'un panel d'entreprises est ainsi suivi dans le temps. Les informations recueillies permettent d'apporter un éclairage nouveau sur l'évolution des jeunes entreprises, leurs difficultés, et leur impact sur l'économie.

Elles permettent aussi de comparer plusieurs générations de créateurs/repreneurs et ainsi de repérer ce qui relève d'un « effet génération » ou pourrait être une constante entre générations.

Trois grandes rubriques

Le cédérom comprend trois grandes rubriques :

- Une rubrique « Documentation » incluant les informations nécessaires sur le

dispositif SINE et les concepts et méthodes.

- Une rubrique « Données » regroupant tous les tableaux de données classés par thème.
- Une rubrique « Fiches thématiques ». Chaque fiche traite un thème spécifique en rassemblant texte et tableaux ou graphiques, facilitant ainsi une vision synthétique du sujet et comparant, chaque fois que possible, les trois générations 1994, 1998 et 2002.

Des données régionales

Tous les tableaux présentant la génération 2002 ont été déclinés pour l'ensemble des créations, les « créations pures » et « reprises ». Le niveau régional est aussi systématiquement présent dans tous les tableaux de la rubrique « Données » avec la présence de la variable « REGA » (région d'implantation). Les vingt-deux régions administratives métropolitaines sont présentes ainsi que le niveau « *France Métropolitaine* » obtenu par sommation.

Les données relatives aux quatre départements des Antilles-Guyane (*Réunion, Guadeloupe, Martinique et Guyane*) sont intégrées au cédérom ainsi que le niveau « DOM » obtenu par sommation.

Secret statistique et diffusion des données

Pour des raisons de secret statistique, les données de la génération 2002 n'apparaissent pas lorsque les effectifs pour certaines variables n'étaient pas assez importants.

Dans certains tableaux concernant les générations 1994 et 1998, seul le niveau « DOM » apparaît, les données des quatre départements n'étant pas diffusées isolément pour assurer la confidentialité des données. Dans quelques rares tableaux, les résultats de la Corse ne sont pas diffusés pour la même raison.

Liste des tableaux

Données de cadrage sur la démographie des entreprises

(Source : Insee - Répertoire Sirène, champ ICS)

T01-0102 : Nombre d'entreprises au 01/01/2002 et part des entreprises de moins de 5 ans selon la région, le secteur d'activité, la catégorie juridique et la tranche d'effectif

T01-0202 : Créations d'entreprises en 2002 selon la région, l'origine de la création, la catégorie juridique, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise

T01-0302 : Taux de création d'entreprise en 1994, 1998 et 2002 selon la région

T01-0198 : Nombre d'entreprises au 01/01/1998 et part des entreprises de moins de 5 ans selon la région, le secteur d'activité, la catégorie juridique et la tranche d'effectif

T01-0298 : Créations d'entreprises en 1998 selon la région, l'origine de la création, la catégorie juridique, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise

T01-0194 : Nombre d'entreprises au 01/01/1994 et part des entreprises de moins de 5 ans selon la région, le secteur d'activité, la catégorie juridique et la tranche d'effectif

T01-0294 : Créations d'entreprises en 1994 selon la région, l'origine de la création, la catégorie juridique, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise

LE PROFIL DU CREATEUR

Partie 1 : Caractéristiques individuelles

SINE 2002

T11-0102 : Motivations à la création d'entreprises selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-0202 : Existence d'un entourage entrepreneurial selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-0302 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-0402 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 9 postes) selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-0502 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

T11-0602 : Diplôme le plus élevé de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-0702 : Situation de l'entrepreneur avant la création (et éventuellement avant la période de chômage ou de retraite) selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-0802 : Situation de l'entrepreneur avant la création (et éventuellement avant la période de chômage ou de retraite) selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

T11-0902 : Perception de minima sociaux par l'entrepreneur avant la création selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-1002 : Perception de minima sociaux par l'entrepreneur avant la création selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

T11-1102 : Exercice d'une autre activité par l'entrepreneur dans une autre entreprise selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-1202 : Exercice d'une autre activité par l'entrepreneur dans une autre entreprise selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

T11-1302 : Age de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-1402 : Personnes participant à la mise en place du projet selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

T11-1502 : Situation préalable de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-1602 : Situation préalable de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

SINE 1998

T11-0198 : Sexe de l'entrepreneur selon la présence ou non d'associés dans le montage du projet

T11-0298 : Sexe de l'entrepreneur selon l'entourage entrepreneurial

T11-0398 : Sexe et diplôme du créateur selon le secteur d'activité

T11-0498 : Sexe et tranche d'âge de l'entrepreneur selon l'exercice d'une autre activité

T11-0598 : Tranche d'âge de l'entrepreneur selon la présence ou non d'associés dans le montage du projet

T11-0698 : tranche d'âge des entrepreneurs selon l'origine de la création

SINE 1994

T11-0194 : Sexe de l'entrepreneur, tranche d'âge et pérennité de l'entreprise

T11-0294 : Sexe de l'entrepreneur niveau de diplôme et pérennité de l'entreprise

T11-0394 : Sexe de l'entrepreneur par secteur d'activité

T11-0494 : Sexe de l'entrepreneur, expérience précédente de création d'entreprise et pérennité de l'entreprise

T11-0594 : Sexe ou tranche d'âge de l'entrepreneur et exercice d'une autre activité dans une autre entreprise

T11-0694 : Tranche d'âge des entrepreneurs et situation antérieure

T11-0794 : Tranche d'âge des entrepreneurs selon l'origine de la création

Partie 2 : Formation et expérience professionnelle antérieure

SINE 2002

T12-0102 : Diplôme le plus élevé de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T12-0202 : Diplôme de l'entrepreneur le plus élevé supérieur au BAC selon la région et l'origine de la création en 2002

T12-0302 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T12-0402 : Diplôme le plus élevé de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et l'exercice d'une autre activité par l'entrepreneur dans une autre entreprise en 2002

T12-0502 : Diplôme le plus élevé de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 2002

T12-0602 : Diplôme le plus élevé de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le nombre de créations d'entreprises précédentes en 2002

T12-0702 : Situation de l'entrepreneur avant la création (et éventuellement avant la période de

chômage ou de retraite) selon la région, l'origine de la création en 2002

T12-0802 : Proximité entre l'expérience professionnelle antérieure et l'activité actuelle l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T12-0902 : Proximité entre l'expérience professionnelle antérieure et l'activité actuelle l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et la qualification antérieure de l'entrepreneur en 2002

T12-1002 : Taille de l'entreprise où a été acquise l'expérience professionnelle antérieure de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création en 2002

T12-1102 : Personnes participant à la mise en place du projet selon la région, l'origine de la création et l'exercice d'une autre activité dans une autre entreprise en 2002

SINE 1998

T12-0198 : Diplôme du créateur selon la tranche d'âge du créateur ou l'expérience précédente de création d'entreprise

T12-0298 : Qualification préalable du créateur selon l'origine de la création

T12-0398 : Lien entre l'expérience professionnelle antérieure et l'activité actuelle de l'entreprise selon le sexe de l'entrepreneur ou l'expérience précédente

SINE 1994

T12-0194 : Diplôme du créateur selon son expérience précédente de création d'entreprise et la pérennité de l'entreprise

T12-0294 : Diplôme du créateur par secteur d'activité de l'entreprise ou tranche d'âge du créateur

T12-0394 : Qualification préalable du créateur selon l'origine de la création ou la pérennité de l'entreprise

T12-0494 : Lien entre l'expérience professionnelle antérieure et l'activité actuelle de l'entreprise selon la pérennité de l'entreprise

T12-0594 : Durée de l'expérience professionnelle antérieure et origine de la création ou pérennité de l'entreprise

Partie 3 : Situation antérieure du créateur

SINE 2002

T13-0102 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création, et la situation de l'entrepreneur avant la création (et

éventuellement avant la période de chômage ou de retraite) en 2002

T13-0202 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création, et l'expérience préalable de création de l'entrepreneur en 2002

T13-0302 : Expérience préalable de création de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création, et la situation de l'entrepreneur avant la création (et éventuellement avant la période de chômage ou de retraite) en 2002

T13-0402 : Diplôme le plus élevé de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et la situation de l'entrepreneur avant la création (et éventuellement avant la période de chômage ou de retraite) en 2002

T13-0502 : Personnes participant à la mise en place du projet selon la région, l'origine de la création et la situation de l'entrepreneur avant la création (et éventuellement avant la période de chômage ou de retraite) en 2002

SINE 1998

T13-0198 : Situation antérieure du créateur selon l'origine de la création ou l'expérience précédente de création

T13-0298 : Expérience précédente de création d'entreprise selon le secteur d'activité ou l'âge du créateur

SINE 1994

T13-0194 : Situation antérieure du créateur selon la pérennité de l'entreprise ou l'origine de la création ou l'expérience précédente de création

T13-0294 : Expérience précédente de création d'entreprise et pérennité de l'entreprise selon l'origine de la création ou le choix de la catégorie juridique

Partie 4 : Entourage, motivation et aides publiques

SINE 2002

T14-0102 : Motivations à la création d'entreprises selon la région et l'origine de la création en 2002

T14-0202 : Obtention d'aides ou exonérations publiques selon la région, l'origine de la création et la situation antérieure du créateur en 2002

T14-0302 : Obtention d'aides ou exonérations publiques selon la région, l'origine de la création et le diplôme le plus élevé du créateur en 2002

T14-0402 : Obtention d'aides ou exonérations publiques selon la région, l'origine de la création et l'âge du créateur en 2002

T14-0502 : Obtention d'aides ou exonérations publiques selon la région, l'origine de la création et le montant des moyens nécessaires pour démarrer l'entreprise en 2002

T14-0602 : Objectif principal du créateur selon la région, l'origine de la création et le diplôme le plus élevé du créateur en 2002

T14-0702 : Objectif principal du créateur selon la région, l'origine de la création et le sexe du créateur en 2002

T14-0802 : Objectif principal du créateur selon la région, l'origine de la création et l'âge du créateur en 2002

SINE 1998

T14-0198 : Principale motivation des chômeurs créateurs, des créateurs exerçant une activité avant la création ou des créateurs de moins de 30 ans

T14-0298 : Perception d'aides financières publiques selon la situation antérieure du créateur

SINE 1994

T14-0194 : Principale motivation des chômeurs créateurs, des créateurs exerçant une activité avant la création ou des créateurs de moins de 30 ans

T14-0294 : Principale motivation selon la pérennité de l'entreprise ou l'origine de la création

Partie 5 : Lancement du projet

SINE 2002

T15-0102 : Formation préalable à la création d'entreprise selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T15-0202 : Formation préalable à la création d'entreprise selon la région, l'origine de la création et l'âge du créateur en 2002

T15-0302 : Prise de conseils pour l'élaboration du projet selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

SINE 1998

T15-0198 : Etude de marché selon le secteur d'activité

T15-0298 : Type de projet et origine de la création ou secteur d'activité

SINE 1994

T15-0194 : Etude financière préalable et catégorie juridique de l'entreprise ou secteur d'activité de l'entreprise

Partie 6 : Finances

SINE 2002

T16-0102 : Part des ressources personnelles dans le financement global du projet selon la région et l'origine de la création en 2002

T16-0202 : Constitution du capital si l'entreprise est une société selon la région et l'origine de la création en 2002

T16-0302 : Montant des moyens nécessaires pour démarrer l'entreprise selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T16-0402 : Montant des moyens nécessaires pour démarrer l'entreprise selon la région et le type de projet de création en 2002

SINE 1998

T16-0198 : Montant des moyens nécessaires pour démarrer selon l'origine de la création ou le type de projet

SINE 1994

T16-0194 : Constitution du capital de la société et pérennité de l'entreprise

T16-0294 : Montant des moyens nécessaires pour démarrer selon l'origine de la création ou la pérennité de l'entreprise

Partie 7 : Caractéristiques de l'entreprise créée ou reprise

SINE 2002

T17-0102 : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création et le lien à un réseau d'enseigne en 2002

T17-0202 : Entreprise liée à un réseau d'enseigne selon la région et l'origine de la création en 2002

T17-0302 : Origine géographique de la clientèle selon la région, l'origine de la création et l'exécution de travaux de sous-traitance en 2002

T17-0402 : Facilités de création au démarrage liées à des relations professionnelles selon la région, l'origine de la création et l'exécution de travaux de sous-traitance en 2002

T17-0502 : Catégorie juridique de l'entreprise selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T17-0602 : Exécution des travaux de sous-traitance selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T17-0702 : Utilisation d'un micro-ordinateur selon la région, l'origine de la création et la qualification du créateur en 2002

T17-0802 : Consultation d'internet selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T17-0902 : Accès à internet selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T17-1002 : Existence d'un site internet selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

T17-1102 : Nombre de clients selon la région et l'origine de la création en 2002

T17-1202 : Nombre de clients selon la région, l'origine de la création et le secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) en 2002

SINE 1998

T17-0198 : Critère principal du choix de l'implantation géographique

T17-0298 : Origine de la création, secteur d'activité et catégorie juridique de l'entreprise

T17-0398 : Facilités de création au démarrage liées à des relations avec des clients et activités de sous-traitance

T17-0498 : Possession d'un micro ordinateur, utilisation d'internet et secteur d'activité (en % du total)

SINE 1994

T17-0194 : Client ou fournisseur du dernier employeur et secteur d'activité de l'entreprise

T17-0294 : Origine de la création selon le secteur d'activité en 4 postes et la catégorie juridique de l'entreprise

T17-0394 : Activité de sous-traitance et client ou fournisseur du dernier employeur

T17-0494 : Possession d'un micro ordinateur et secteur d'activité en 4 postes

Partie 8 : Comparaison SINE 1994 - 1998 - 2002

T11-01C : Age de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 1994, 1998 et 2002

T11-02C : Motivations à la création d'entreprises selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 1994, 1998 et 2002

T11-03C : Situation préalable de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 2002

T11-04C : Situation préalable de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 1994, 1998 et 2002

T11-05C : Expérience préalable de création de l'entrepreneur selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 1994, 1998 et 2002

T11-06C : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création et le sexe de l'entrepreneur en 1994, 1998 et 2002

T11-07C : Secteur d'activité de l'entreprise (en 4 postes) selon la région, l'origine de la création et l'âge de l'entrepreneur en 1994, 1998 et 2002

LE DEVENIR DES ENTREPRISES

Emploi dans les entreprises

SINE 2002

T22-0102 : Répartition des entreprises selon le nombre de salariés au démarrage et au jour de l'enquête en 2002

T22-0202 : Evolution des différentes formes d'emploi salarié et non salarié au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise en 2002

T22-0302 : Evolution des emplois salariés et non salariés au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon le secteur d'activité (en 4 postes) en 2002

T22-0402 : Evolution des emplois salariés en contrat à durée indéterminée au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon le secteur d'activité (en 4 postes) en 2002

T22-0502 : Evolution des emplois salariés en contrat à durée indéterminée et en contrat à durée déterminée au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon l'origine de la création et la catégorie juridique de l'entreprise en 2002

SINE 1998

T22-0198 : Répartition des entreprises selon le nombre d'actifs au démarrage et au jour de l'enquête

T22-0298 : Evolution des différentes formes d'emploi salarié et non salarié au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise

T22-0398 : Evolution des dirigeants salariés et non salariés au cours des premiers mois d'existence des entreprises selon le secteur d'activité

T22-0498 : Evolution des emplois salariés à temps plein au cours des premiers mois

d'existence de l'entreprise selon le secteur d'activité

T22-0598 : Evolution des emplois salariés à temps plein et à temps partiel au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon l'origine de la création et la catégorie juridique

SINE 1994

T22-0194 : Statut d'employeur au démarrage et au jour de l'enquête selon l'origine de la création, la catégorie juridique ou le secteur d'activité en 4 postes

T22-0294 : Statut d'employeur au démarrage et au jour de l'enquête selon la situation préalable du créateur (hors projet d'équipe)

T22-0394 : Répartition des entreprises selon le nombre d'actifs au démarrage et au jour de l'enquête

T22-0494 : Evolution des différentes formes d'emploi salarié et non salarié au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise

T22-0594 : Evolution des différentes formes d'emploi salarié et non salarié au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon l'origine de la création et la catégorie juridique

T22-0694 : Evolution des dirigeants salariés et non salariés au cours des premiers mois d'existence des entreprises selon le secteur d'activité

T22-0794 : Evolution des emplois salariés à temps plein au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon le secteur d'activité

T22-0894 : Evolution des emplois salariés à temps plein et à temps partiel au cours des premiers mois d'existence de l'entreprise selon l'origine de la création et la catégorie juridique

T22-0994 : Statut d'employeur et secteur d'activité (en 4 postes) en septembre des années 1994, 1997 et 1999

T22-1094 : Situation de l'emploi total et de l'emploi salarié dans les entreprises actives en septembre 1994, 1997 et 1999 selon l'origine de la création

T22-1194 : Emploi total et emploi salarié correspondant aux entreprises cessées entre septembre 1994 et septembre 1997, et entre septembre 1997 et septembre 1999 (DOM regroupés)

T22-1294 : Evolution du statut d'employeur (hors dirigeant salarié) dans les entreprises pérennes à 5 ans

T22-1394 : Evolution du statut d'employeur (y.c. dirigeant salarié) dans les entreprises pérennes à 5 ans

T22-1494 : Evolution de l'emploi total et salarié dans les entreprises pérennes entre septembre 1994 et 1999 selon l'origine

T22-1594 : Répartition des entreprises pérennes selon l'évolution de l'emploi entre 1994 et 1999 (stable, en progression ou en diminution) et l'origine de la création

T22-1694 : Situation de l'emploi total et de l'emploi salarié dans les entreprises actives en septembre 1994, 1997 et 1999 selon le secteur d'activité de l'entreprise

T22-1794 : Evolution de l'emploi total et salarié dans les entreprises pérennes entre septembre 1994 et 1999 selon le secteur d'activité

T22-1894 : Répartition des entreprises pérennes selon l'évolution de l'emploi total entre 1994 et 1999 (stable, en progression ou en diminution) et le secteur d'activité de l'entreprise

T22-1994 : Répartition (en %) des entreprises pérennes selon l'emploi de personnel à titre occasionnel, l'origine de la création et le secteur d'activité

T22-2094 : Proportion d'entreprises pérennes ayant licencié du personnel

Durée de vie

SINE 1998

T21-0198 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région

T21-0298 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région et l'origine de la création

T21-0398 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région et la catégorie juridique de l'entreprise

T21-0498 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région et le secteur d'activité de l'entreprise (en 9 postes)

T21-0598 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région et le sexe du créateur (hors filiale)

T21-0698 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région et l'âge du créateur (hors filiale)

T21-0798 : Survie des entreprises créées en 1998 selon la région et le statut d'employeur ou non du créateur au démarrage de l'entreprise

SINE 1994

T21-0194 : Taux de survie et quotients de mortalité globaux

T21-0294 : Taux de survie et quotients de mortalité selon l'origine de la création

T21-0394 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la catégorie juridique de l'entreprise

T21-0494 : Taux de survie et quotients de mortalité selon le secteur d'activité de l'entreprise

T21-0594 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la nature du projet (hors projet d'équipe)

T21-0694 : Taux de survie et quotients de mortalité selon le sexe de l'entrepreneur (hors filiale et projet d'équipe)

T21-0794 : Taux de survie et quotients de mortalité selon l'âge du créateur (hors filiale et projet d'équipe)

T21-0894 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la qualification antérieure du créateur (hors filiale et projet d'équipe)

T21-0994 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la situation antérieure du créateur (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1094 : Taux de survie et quotients de mortalité selon le lien entre l'expérience professionnelle du créateur et son activité actuelle (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1194 : Taux de survie et quotients de mortalité selon le niveau de diplôme le plus élevé du créateur (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1294 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la principale raison de la création (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1394 : Taux de survie et quotients de mortalité selon l'expérience antérieure de la création d'entreprise (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1494 : Taux de survie et quotients de mortalité et prise de conseils préalables à la création (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1594 : Taux de survie et quotients de mortalité et étude préalable de la concurrence (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1694 : Taux de survie et quotients de mortalité et étude financière préalable (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1794 : Taux de survie et quotients de mortalité et obtention d'aides publiques (hors filiale et projet d'équipe) DOM regroupés

T21-1894 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la nature de la création (hors filiale et projet d'équipe)

T21-1994 : Taux de survie et quotients de mortalité selon le montant des moyens nécessaires au démarrage

T21-2094 : Taux de survie et quotients de mortalité selon le statut d'employeur ou non du créateur au démarrage de l'entreprise

T21-2194 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la tranche d'effectifs salariés au démarrage de l'entreprise

T21-2294 : Taux de survie et quotients de mortalité selon l'entourage entrepreneurial du créateur (hors filiale et projet d'équipe)

T21-2394 : Taux de survie et quotients de mortalité selon la présence ou non d'associés dans le montage du projet (hors filiale et projet d'équipe)

T21-2494 : Taux de survie et quotients de mortalité selon l'obtention ou non d'un prêt bancaire